

POUR LE 8^È VENDREDI CONSÉCUTIF :

Des marches imposantes revendiquant le départ des symboles du système

Les marches populaires se sont poursuivies à Alger et dans les autres wilayas du pays, pour le huitième vendredi consécutif, avec les mêmes slogans et mots d'ordre revendiquant un "changement radical" et le départ de "tous les symboles du système", ont constaté des journalistes de l'APS.

P.p 3 à 5



PRÉSIDENTIELLE

Révision exceptionnelle des listes électorales du 16 au 23 avril 2019

P. 3

UGTA :

La date du 13^e congrès avancée, Sidi Saïd non candidat

P. 24

ANP

Gaïd Salah : «L'Algérie mérite de tous ses enfants d'être "son rempart inébranlable"»

P. 4



SANTÉ

MINCEUR : 6 conseils pour dompter vos envies de sucre

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS (QUARTS DE FINALE/RETOUR) EST-CSC :

Les Constantinois contraints à l'exploit

Le CS Constantine, battu lors de la première manche à domicile (3-2), est appelé à sortir le grand jeu aujourd'hui au stade de Radès (20h00) face à l'ES Tunis s'il veut continuer l'aventure africaine, à l'occasion des quarts de finale (retour) de la Ligue des champions de football.

P. 22

PUBLICATION D'ANCIENNES PHOTOS ET VIDÉOS VISANT À TROMPER L'OPINION PUBLIQUE

La DGSN met en garde

P. 3

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ :

4 orpailleurs arrêtés à Bordj Badji Mokhtar et 30 quintaux de cuivre saisis à Ouargla

P. 24

LE 3 MAI À ALGER Concours de récitation du Saint Coran

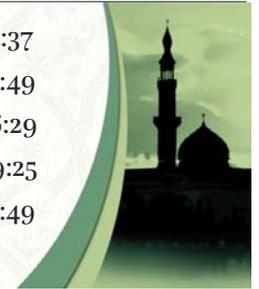
En collaboration avec les mosquées de la commune, l'APC d'Alger-Centre, organise le 3 mai prochain, un concours de récitation du Saint Coran, au Centre culturel Larbi Ben M'hidi.



Horaire des prières

Vendredi 6- Samedi 7 Chaabane 1440

Fajr	04:37
Dohr	12:49
Asr	16:29
Maghreb	19:25
Isha	20:49



LES 14 ET 15 AVRIL À L'ESAA Séminaire-atelier sur «La liasse fiscale annuelle à la lumière de la LF 2019»

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise, les 14 et 15 avril, à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) de Mohammadia (Pins-Maritimes, Alger), un séminaire-atelier sur «La liasse fiscale annuelle à la lumière de la LF 2019».

L'objectif de ce séminaire atelier est de faire assimiler aux apprenants la maîtrise des écritures comptables de fin d'exercice, l'élaboration des états de nature comptable et les états de nature fiscale, de s'assurer du bon traitement de la déclaration Gn°04 ainsi que le calcul du bénéfice fiscal conformément aux dispositions de la LF 2019.



MARDI À BAB EL OUED Rencontre sur le diabète et le Ramadhan



Le Centre hospitalo-universitaire Lamine Debaghine de Bab El Oued, organise mardi 16 avril à partir de 13h, au niveau de l'espace des activités culturelles Rachid Kouach de Bab El Oued, une rencontre sur «Le diabète et le Ramadhan».

LES 24 ET 25 AVRIL À L'ESAA Séminaire sur l'organisation commerciale en entreprise

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise les 24 et 25 avril, à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) de Mohammadia (pins maritimes, Alger), une formation-action sur : «L'organisation commerciale en entreprise : Comment augmenter ses capacités commerciales et son taux de pénétration dans un marché concurrentiel».

La rentabilité d'une entreprise est liée à la qualité de l'organisation mise en place. Chaque faille dans l'entreprise contribue à la diminution de sa performance. Même en ayant les meilleurs produits, effectifs, commerciaux et si l'organisation commerciale ne suit pas, l'atteinte des objectifs, les prévisions de vente, les volumétries commerciales, les coûts et les frais commerciaux, seront grandement compromis.



GALERIE AÏCHA-HADDAD Exposition d'artisanat

En collaboration avec la direction de l'activité sociale et de la solidarité, l'Etablissement Arts et Culture de la Wilaya d'Alger, organise jusqu'au 15 avril, à la galerie Aïcha Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger), une exposition d'artisanat sous le thème «produits pour femme est une richesse durable».



Météo



	Max	Min
Alger	19°	06°
Oran	24°	08°
Annaba	16°	06°
Béjaïa	17°	07°
Tamanrasset	35°	18°

FI ESSAMIM Le soutien à la recherche scientifique en débat

L'émission «Fi Essamim» de l'espace radio de la Sûreté nationale, sera consacrée demain dimanche 14 avril à partir de 16h sur les ondes de la chaîne 1, sera consacrée à la contribution de la Sûreté nationale et à son soutien à la recherche scientifique.

JUSQU'AU 13 AVRIL À ORAN Salon de l'équipement médical

La 22ème édition du Salon international du mobilier hospitalier et de l'équipement médical (Simem) exposera, du 10 au 13 avril prochain à Oran, les produits de près de 400 firmes représentant 28 pays, ont annoncé hier les organisateurs. "Près de 400 firmes prendront part à la nouvelle édition de cette manifestation économique qui se tiendra au Centre des conventions Mohamed-Benahmed (CCO)", a précisé la directrice de l'agence organisatrice, Amina Krimche, lors d'une conférence de presse.

La responsable a fait savoir que la participation algérienne sera en force, avec 96 firmes présentes, suivie de la Chine (91), de la France (42), de l'Italie (26), de l'Espagne (18), des Etats-Unis (17) et autres pays de différents continents. L'événement permettra aux visiteurs de découvrir les nouveautés en matière d'imagerie médicale, d'équipements et produits de laboratoires, de dentisterie, d'orthopédie, de mobilier hospitalier, d'hygiène sanitaire, de logiciels spécialisés et de divers autres services dédiés à la santé.



LES 12 ET 13 AVRIL À ORAN 6^e journée de neurochirurgie



La faculté de médecine, le Centre hospitalo-universitaire d'Oran en collaboration avec l'association algérienne des neurochirurgiens, organisent les 12 et 13 avril à l'hôtel Eden Resort de Ain Turck, la 6ème journée de neurochirurgie.

Parmi les thèmes qui seront abordés : La neurochirurgie fonctionnelle, Gliomes de bas grade et la chirurgie du rachis.

SALLE IBN ZEYDOUN 3 films en projection

Dans le cadre de son programme «Cinéma», l'Office Riadh El Feth (OREF), organise aujourd'hui à la salle Ibn Zeydoun, la projection de trois nouveaux films. Au programme : Nicky Larson (13h), Captain Marvel (15h30 et 20h30), Dragon ball super : broly (18h).



UNIVERSITÉ ALGER 3 Séminaire sur «Les relations civiles, militaires et de défense civile»

La faculté des sciences politiques et des relations internationales de l'université d'Alger 3, organise aujourd'hui et demain, un séminaire national sur «Les relations civiles, militaires et de défense civile : analyse et évaluation des expériences internationales».



Des marches imposantes pour le 8^e vendredi consécutif revendiquant le départ des symboles du système

Les marches populaires se sont poursuivies à Alger et dans les autres wilayas du pays, pour le huitième vendredi consécutif, avec les mêmes slogans et mots d'ordre revendiquant un "changement radical" et le départ de "tous les symboles du système", ont constaté des journalistes de l'APS.

A l'instar des précédents vendredis, les premiers groupes des manifestants ont commencé à affluer vers l'esplanade de la Grande poste et la Place Maurice Audin, lieux privilégiés de regroupement des manifestants depuis les premières marches du 22 février dernier. Les premiers groupes de manifestants ont commencé à se constituer dès les premières heures de la matinée avant d'être rejoints par d'autres en début d'après-midi.

Les manifestations se sont ébranlées par la suite pour sillonner les différentes artères de la capitale dans un climat serein et en présence d'un dispositif sécuritaire renforcé pour la circonstance. Les manifestants, drapés de l'emblème national et brandissant des banderoles, ont réclamé le départ de tous les symboles du système politique, citant plus particulièrement "les trois B: Bensalah, Belaïz, Bedoui".

Ils ont également scandé des slogans exprimant leur attachement à l'unité nationale et réaffirmant que "la souveraineté appartient exclusivement au peuple". Les marches de ce vendredi interviennent au lendemain de la désignation de Abdelkader Bensalah au poste de chef



d'Etat conformément à l'article 102 de la Constitution. M. Bensalah a aussitôt convoqué le corps électoral pour le 4 juillet 2019 en vue de l'élection d'un nouveau président de la République.

PRÉSIDENTIELLE

Révision exceptionnelle des listes électorales du 16 au 23 avril 2019



Une révision exceptionnelle des listes électorales sera ouverte du 16 au 23 avril 2019, en prévision de l'élection présidentielle du 4 juillet 2019, a indiqué hier le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire dans un communiqué.

«Suite à la signature du décret présidentiel fixant la date de convocation du corps électoral pour le jeudi 4 juillet 2019 pour l'élection à la présidence de la République, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire informe les citoyennes et citoyens qu'une période de huit (8) jours de révision exceptionnelle des listes électorales sera ouverte du mardi 16 avril au mardi 23 avril

2019, en application de l'article 14 de la loi organique n 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral», précise la même source.

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire invite, à cet effet, tous les citoyens et citoyennes non-inscrits sur les listes électorales et âgés de 18 ans révolus le jour du scrutin, soit le 4 juillet 2019, à demander leur inscription sur la liste électorale de la commune de résidence.

Les électeurs ayant changé de résidence doivent, quant à eux, se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence qui prendra en charge la procédure de radiation et d'inscription. La demande d'ins-

cription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre justifiant la résidence, souligne la même source. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire précise que les bureaux chargés des élections au niveau des communes, sont ouverts tous les jours de la semaine, de neuf (9h00) heures à seize heures trente minutes (16h30), à l'exception du vendredi. Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a signé mardi le décret présidentiel convoquant le corps électoral pour l'élection présidentielle fixée au 04 juillet 2019, selon un communiqué de la présidence de la République.

Les postulants à la candidature conviés au retrait des formulaires de souscription individuelle



Les postulants à la candidature à l'élection présidentielle du 4 juillet prochain sont conviés à procéder au retrait des formulaires de souscription individuelle au siège du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a indiqué jeudi ce département, dans un communiqué. «Suite à la signature par le chef de l'Etat du décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le jeudi 4 juillet 2019, en vue de l'élection à la présidence de la République, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, porte à la connaissance des postulants à la candidature à ces élections, que le retrait des formulaires de souscription individuelle s'effectue au niveau du siège du ministère de l'Intérieur, sis au Palais du gouvernement, Avenue Docteur Saadane, Alger», a précisé la même source. Cette procédure s'est faite en vertu de la loi organique N16-10 du 25 août 2016, relative au régime électoral, a précisé la même source.

«La remise de ces formulaires intervient sur présentation par le candidat d'une lettre adressée à Monsieur le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, annonçant son intention de constituer un dossier de candidature à l'élection à la présidence de la République», ajoute le communiqué. Les postulants sont par ailleurs conviés à consulter le site Web du ministère <http://www.interieur.gov.dz> pour toute information complémentaire.

TRANSITION EN ALGÉRIE : Le MDS propose une constituante ouverte à toutes les composantes de la société



Le coordinateur national du mouvement démocratique et social (MDS), Fethi Gheras, a proposé, jeudi à Tizi-Ouzou, la tenue d'une assemblée constituante qui sera ouverte à toutes les composantes de la société pour «assurer la transition politique en Algérie».

M. Gheras qui était l'invité de l'espace «Les débats de l'UMMTO», initié par des étudiants, des enseignants et des travailleurs de l'université Mouloud Mammeri pour faire intervenir des spécialistes et des hommes politiques sur l'actualité politique nationale, a observé que pour «rester dans l'esprit du mouvement populaire du 22 février, cette assemblée constituante ne doit pas être réservée exclusivement aux partis politiques».

«Les partis politiques doivent être une des parties de cette constituante qui doit aussi intégrer les autres composantes de la société. Il faut faire participer tout le monde car cela permettra de dessiner le paysage politique selon la volonté populaire et d'éviter de reproduire les rapports de forces existants», a-t-il expliqué, préconisant de «donner le temps aux Algériens de s'organiser».

Revenant sur les revendications populaires soulevées par la rue, depuis le 22 février, et les «réponses» apportées jusque là, M. Gheras a observé qu'elles sont d'ordre politique, tout en relevant que «les Algériens posent des problèmes politiques auxquels on veut apporter des solutions juridiques».

Le coordinateur national du MDS qui est revenu sur les différents «soulèvements populaires» qu'a connus l'Algérie depuis 1962, a relevé que le mouvement populaire du 22 février dernier se «distingue» par le fait qu'il touche les 48 wilayas du pays et aussi par son pacifisme. «Les Algériens, plus matures, et qui ont intégré les expériences et les échecs précédents, tiennent à préserver ce caractère pacifique pour assurer la réussite de cette «Révolution+», a-t-il dit.

APS

ANP/RÉGIONS/VISITE

Gaïd Salah : «L'Algérie mérite de tous ses enfants d'être son rempart inébranlable»

Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) a affirmé, jeudi à Oran, que «l'Algérie mérite, de tous ses enfants là où ils se trouvent, d'être son rempart inébranlable notamment à l'ombre de cette étape décisive».



«Autant nous sommes satisfaits à chaque inspection des Régions et des Forces, autant nous demeurons toujours plus exigeants, car les défis se multiplient et s'accroissent, et l'Algérie mérite, de tous ses enfants là où ils se trouvent, d'être son rempart inébranlable notamment à l'ombre de cette étape décisive», a-t-il souligné dans une allocution prononcée lors d'une réunion de travail regroupant le commandement, les états-majors, les responsables des différents services de sécurité, les commandants d'unités et les directeurs régionaux, tenue au 4^e et dernier jour de sa visite à la 2^e

Région militaire. Le Général de Corps d'Armée, cité dans un communiqué de la Défense nationale (MDN), a insisté dans son allocution sur «la nécessité de n'épargner aucun effort avec dévouement, persévérance et loyauté», soulignant que «il s'agit de la réputation de notre pays et de l'image de marque de son Armée».

Lors de cette réunion où il a suivi un exposé global sur la situation générale dans la 2^e RM, présenté par le Chef d'état-major de la Région, le vice-ministre de la Défense nationale s'est dit, intimement convaincu qu'il n'y a aucune crainte pour une patrie dont

les personnels de son Armée sont imprégnés des valeurs de leur glorieuse histoire nationale, et considèrent la valorisation de ses leçons et ses enseignements comme la lumière qui éclaire leur chemin, pour détenir davantage de puissance, à même de garantir l'omnipotence de l'Algérie et de préserver sa souveraineté nationale et son unité territoriale et populaire».

Le Chef d'Etat-Major de l'ANP a mis l'accent, lors de cette réunion, sur la nécessité de persévérer à consentir davantage d'efforts laborieux afin de maintenir la disponibilité opérationnelle des personnels et des unités à son

plus haut niveau et de veiller à la parfaite préparation et le bon entraînement des personnels de ces unités pour qu'elles soient constamment dotées de capacités leur permettant d'accomplir leurs missions. Il a rappelé, dans ce contexte, que «tous les facteurs de réussite ont été réunis grâce à l'intérêt particulier qu'accorde le Haut commandement de l'ANP pour hisser le corps de bataille de l'Armée au niveau escompté, comme il a été mis à disposition tous les moyens de développement professionnel en termes d'équipement, de formation, de préparation et de sensibilisation».

C'est exclusivement avec le savoir et le travail que les nations progressent

Gaïd Salah a souligné avec «une grande satisfaction» que «tous ces efforts consentis, sur plus d'un plan, ont permis d'atteindre un haut degré de professionnalisme et une expérience combattive et opérationnelle avérée, comme ils ont induit, essentiellement, une prise de conscience quant à la sensibilité des missions confiées et l'impératif de leur accomplissement de la façon la plus judicieuse».

Lors de la 4^e et dernière journée de sa visite en 2^e RM, le Général de Corps d'Armée, accompagné du Général-Major Meftah Souab, Commandant de cette Région militaire, s'est rendu à la Base navale principale de Mers El Kébir, où il a suivi un exposé global portant sur les projets réalisés dans le cadre du développement et de la modernisation de cette grande base navale qui bénéficie d'un intérêt particulier du Haut Commandement de l'ANP au regard de son importance stratégique, et ce, avant de procéder à l'inauguration de la zone vie de la flotte au niveau de la Base, qui regroupe les différentes annexes assurant des conditions adéquates pour le travail, l'hébergement et le repos des équipages, des cadres et des éléments de la Base.

Le Chef d'Etat-Major de l'ANP s'est rendu également à l'Ecole des Cadets

de la Nation à Oran pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux d'extension de cette école ayant pour but d'élever sa capacité d'accueil à (1000) cadettes et cadets, et a donné des instructions portant sur la nécessité d'accélérer la concrétisation effective de ce projet dans les plus brefs délais, a ajouté la même source.

Il s'est réuni, à l'occasion, avec les cadettes et les cadets de l'Ecole où il a donné une allocution suivie par les cadets des dix écoles implantées au niveau national. Dans son allocution, Gaïd Salah a exhorté les cadettes et les cadets à «s'acquérir de discipline rigoureuse, de valeurs exemplaires et de veiller à acquérir la science et le savoir», soulignant que «c'est exclusivement avec le savoir et le travail que les nations progressent et prospèrent, et c'est avec la lecture que se développe l'esprit de réflexion chez l'homme, et s'élargissent ses horizons de prospective et sa clairvoyance».

«Il est utile de rappeler aujourd'hui, en cette agréable occasion, que le Haut Commandement de l'ANP veille à réunir tous les moyens humains, matériels et pédagogiques afin de faire des Ecoles des Cadets de la Nation une véritable pépinière fertile qui forme les cadres prometteurs de demain, dont le slogan

est d'allier l'assimilation du savoir dans tous les domaines scientifiques à l'imprégnation des valeurs nationales de notre Glorieuse Révolution de Libération, qui a fondé hier les Ecoles des Cadets de la Révolution», a-t-il affirmé.

Afin de concrétiser cet objectif important, a-t-il poursuivi, «je demande à tous les concernés de la sphère de formation et d'enseignement, qui a jusque-là enregistré des résultats brillants, de contribuer, chacun dans le cadre de ses prérogatives et dans son domaine de compétence, à atteindre les objectifs escomptés».

Comme, j'encourage l'ensemble à persévérer sur cette voie saine du savoir, afin de relever le défi de l'enseignement efficace et de la formation utile et bénéfique, confortées par les nobles valeurs et la discipline rigoureuse, de manière à en faire la fierté de l'ANP et un modèle à suivre pour tous les jeunes algériens».

À l'issue de cette rencontre, le Général de Corps d'Armée a écouté les interventions des cadets, qui ont exprimé leur grande fierté d'appartenir à cet édifice pionnier de formation, a-t-on ajouté. Auparavant, le Chef d'Etat-Major de l'ANP a supervisé un exercice démonstratif avec munitions réelles, selon le MDN.

MARCHES: Des étrangers incitant les jeunes à recourir à des formes d'expression radicales interpellés (DGSN)

Des étrangers venus pour attiser les tensions et pousser les jeunes Algériens à recourir à des formes d'expression radicales durant les marches populaires que connaît le pays depuis le 22 février dernier, ont été interpellés, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale.

«Durant ces semaines, des étrangers venus spécialement pour attiser les tensions et pousser les jeunes à recourir à des formes d'expression radicales, en vue d'exploiter leurs images via les médias et sur les réseaux sociaux, ont été identifiés et interpellés et leurs desseins dévoilés. Certains ont même été arrêtés en possession d'équipements sensibles, de substances psychotropes à effet hallucinogène, en quantités importantes et qui agissaient en réseaux et sur des points ciblés», précise la même source.

Dans le même contexte, la DGSN a relevé que «pendant toutes les semaines, et chaque jour, des délinquants et autres malintentionnés, ont été interpellés parmi les manifestants, dont certains tentaient d'écouler leurs marchandises prohibées, dérober les biens des citoyens, voire les harceler ou les agresser», faisant état également «de foules nombreuses, constituées d'enfants innocents ainsi que d'écouleurs, de vieilles personnes fragiles, voire même handicapées».

«Certains instigateurs aux desseins machiavéliques n'avaient d'objectif que celui de jeter des enfants dans le feu de l'action, au détriment de leurs droits fondamentaux, en interrompant leur scolarisation et en les exposant aux dangers pouvant découler de telles situations», regrette la DGSN.

Arrestation d'un groupe de terroristes qui planifiaient de commettre des exactions contre les citoyens

Les services de police qui avaient comme mission de préserver ces personnes vulnérables, «ont eu également à déjouer des projets criminels d'envergure, tels que l'arrestation d'un groupe de terroristes fortement pourvus en armes et de munitions qui planifiaient de commettre des exactions contre les citoyens, profitant de la densité humaine générée par la mobilisation».

La DGSN a fait savoir que les investigations entreprises ont permis d'établir que «certaines armes détenues par ces criminels ont servi pour des assassinats perpétrés contre des membres des services de sécurité durant la décennie noire».

Par ailleurs, le communiqué de la DGSN, assure que «depuis le début de la mobilisation populaire à laquelle ont pris part toutes les catégories de la société, y compris la classe politique et le mouvement associatif, toutes tendances et idéologies confondues, pour exprimer leurs aspirations, consacrées par la Constitution, la Sûreté nationale, en tant qu'institution républicaine et citoyenne, s'est conformée rigoureusement à ses missions régaliennes».

La DGSN a, à cet effet, «veillé à ce que ces événements se déroulent dans le respect des droits de

l'homme, sans distinction aucune, en assumant la tâche combien difficile, de préserver l'intégrité physique et morale des manifestants avec de grands risques de débordements, mettant en danger leurs vies et celles de leurs familles».

En ce sens, les forces de police engagées à tous les niveaux, ont aussi œuvré pour que la gestion de ces foules soit menée, de manière à assurer la sécurité des personnes et des biens, tout en veillant à ce que le service public, continue à assumer ses missions normalement, dans l'intérêt général, notamment celui du citoyen, quelle que soit sa position ou ses besoins.

«Cette gestion, dont tout le monde a salué le professionnalisme et l'habileté, depuis le début des événements, à l'intérieur du pays, comme à l'étranger, n'est cependant pas le fruit d'un simple hasard», note le communiqué de la DGSN, soulignant qu'«un travail de fond et en surface, a été mené, pour préserver le citoyen, ses biens et intérêts, contre des menées malveillantes, qui ont, sans cesse, tenté au profit des ennemis du peuple, de faire dériver la manifestation pacifique, vers la violence et le désordre, en vue de semer le chaos et la confusion».

La même source a regretté que malgré les efforts consentis par les services de police, pour fluidifier la voie publique, «de nombreux usagers continuent à se plaindre des conditions de circulation et de mouvement, après que des attroupements permanents et irresponsables ont obstrué leurs voies de communication et dégradé leurs conditions de vie normale, affectant leurs commerces, leur tranquillité et leurs occupations».

En outre, sur les réseaux sociaux, les débats citoyens sont «intoxiqués par les manipulateurs de l'extrémisme idéologique et les enrôleurs des réseaux du terrorisme transnational, en quête de nouvelles recrues, agissant sur les expressions du mécontentement social, pour en faire des amorces d'un processus de radicalisation potentiel», déplore la DGSN. «La doctrine d'emploi en matière de préservation de l'ordre public, qu'assument les forces de l'ordre, et à l'opposé de ce que cer-

tains, par ignorance ou mauvaise foi, semblent véhiculer, n'est pas par essence répressive et n'a jamais été menée contre le citoyen et ses intérêts», ajoute la même source, précisant qu'elle découle en fait, «de leur noble mission constitutionnelle, qui consiste à protéger ce citoyen et ses hôtes étrangers, de tout risque pouvant mettre leur intégrité ainsi que celle de leurs biens en péril».

L'évolution de la situation, démontre jour après jour, que «des ennemis du peuple, de son Histoire et de ses acquis, sont déterminés à faire basculer la rue pour mettre en exécution leurs desseins malveillants, dont certains connus par leur alarmisme irrationnel, n'ont pas hésité à altérer calmement l'intervention légitime et cohérente des forces de l'ordre, pour en faire une action de répression».

Pour la DGSN, l'intelligence et la sagesse du peuple, qui a su prouver depuis le début des manifestations pacifiques, son amour pour sa patrie et son attachement à ses institutions, le professionnalisme des médias nationaux, et le sens de responsabilité des familles algériennes, soucieuses du sort de leurs enfants, sont plus que jamais interpellés et mis en garde contre ce qui se trame insidieusement derrière la véritable mobilisation citoyenne.

«Restons vigilants face à ceux qui veulent prendre nos enfants en otage, pour en faire des outils afin d'atteindre leurs intérêts inavoués».

La conscience ainsi que la responsabilité morale et légale des enseignants, des préposés à la gestion du service public et des parents, sont pleinement engagées à cet égard.

Soyons conscients que les manifestations pacifiques, ne peuvent se faire au détriment de la liberté de circulation, de l'intégrité des personnes et des biens et de la continuité du service public et de l'intérêt général des citoyens», a relevé la DGSN dans son appel aux citoyens.

Les services de l'ordre, fidèles aux fondements républicains et régaliens, sont toujours au service du peuple, et ne peuvent agir ainsi, sans son aide et sa compréhension, a conclu la même source.

Le FLN se félicite du recours à la solution constitutionnelle

Le parti du Front de libération nationale (FLN) s'est félicité, jeudi, du recours à «la solution constitutionnelle» afin de surpasser la crise actuelle et réaliser les objectifs «ambitieux et légitimes» auxquels aspire le peuple algérien. Le FLN a estimé, dans ce cadre, que l'application des articles 7, 8 et 102 de la Constitution est «une issue permettant à l'Algérie d'éviter le scénario de la vacance et ses éventuelles répercussions», affirmant sa disponibilité à accompagner les engagements pris par le chef de l'Etat pour la prochaine phase.

Se félicitant de l'engagement de l'Armée nationale populaire (ANP) à accompagner la période transitoire consacrée aux préparatifs de la Présidence, et leur suivi minutieux dans un climat serein et dans le strict respect des règles de la transparence et de l'intégrité, le FLN a salué, encore une fois, «la sagesse et l'attachement du commandement de l'ANP au respect de la Constitution et au travail dans le cadre de ses dispositions», outre sa position permanente aux côtés du peuple, et ce partant de son attachement à la légitimité constitutionnelle et au principe selon lequel le peuple est la seule source du pouvoir».

Exprimant sa considération et sa plus grande déférence à l'ANP, garante de la sécurité et de la stabilité du pays, la même formation politique a mis en valeur la fidélité de ses hommes à leurs missions constitutionnelles, dénonçant les manœuvres visant à attenter à la réputation, la probité et la cohésion liant l'institution militaire au peuple.

Saluant «le civisme» et «la maturité» dont a fait preuve le peuple algérien durant les manifestations pacifiques, le FLN a fait part de son estime pour les forces de l'ordre ayant fait montre de «professionnalisme» en accompagnant ces manifestations.

Le parti s'est dit optimiste quant à ce qu'il a qualifié de «sortie de la crise politique», avant d'appeler à «faire preuve de conscience, de sagesse et de vigilance et à faire prévaloir l'intérêt suprême du pays afin de déjouer des manœuvres suspectes menées par des organisations non-gouvernementales en complicité avec des parties étrangères en vue de saper la stabilité du pays et semer la Fitna entre les enfants du peuple». Par ailleurs, le FLN a réitéré son «soutien absolu» à l'ouverture de tous les dossiers de corruption et de détournement des deniers publics et le lancement des poursuites judiciaires à l'encontre des personnes impliquées. La même formation politique a dit enfin parier sur la «conscience du peuple algérien pour concrétiser une transition pacifique et démocratique répondant aux revendications légitimes du peuple et jeter les fondements de l'Etat de droit».

Le RND salue la convocation du corps électoral par le chef de l'Etat

Le Rassemblement national démocratique (RND) a salué, jeudi, dans un communiqué, la convocation par le Chef de l'Etat du Corps électoral pour l'élection présidentielle prévue le 04 juillet prochain. Le Rassemblement a exhorté, dans ce cadre, l'ensemble des acteurs politiques à «contribuer avec davantage de responsabilités en vue de garantir la réussite de ce rendez-vous et sortir le pays de la crise actuelle à travers un choix démocratique souverain». Le parti a salué, en outre, la déclaration du Général de Corps d'Armée, vice-ministre de la défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaïd Salah, dans laquelle il a affirmé l'attachement de l'institution militaire à accompagner la période de transition, à assurer toutes les garanties de régularité et transparence lors du prochain scrutin, à respecter la Constitution et à protéger le pays de toute manœuvre étrangère visant sa déstabilisation. Dans le même contexte, le RND s'est félicité du «civisme» dont a fait montre le peuple algérien dans la revendication de l'application des articles 7, 8 et 102 de la Constitution, une revendication que «partage toute la famille du RND avec l'ensemble des citoyens soucieux de l'avenir du pays».

MÉDIAS

La DGSN met en garde contre la publication d'anciennes photos et vidéos visant à tromper l'opinion publique

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a appelé l'ensemble des utilisateurs des réseaux sociaux à l'impératif de faire preuve de prudence et de vigilance quant à la publication de certaines anciennes photos et vidéos visant à tromper l'opinion publique et à porter atteinte à la police. Dans un communiqué rendu public hier, la DGSN a précisé que ces photos et vidéos relayées «qui concernent des Fake News et d'anciens événements dont certains survenus dans des pays étrangers, sont attribuées aux corps de la police algérienne et visent principalement à tromper l'opinion publique nationale». La DGSN «se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre des instigateurs de fausses informations» et rappelle que les forces de police «accomplissent, avec sérieux et dévouement, leurs missions constitutionnelles, dans le respect strict des lois de la République et des principes des droits de l'Homme».

LOGEMENTS: Lancement «simultané» des projets d'équipement et de logements

Le ministre du Logement, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a affirmé jeudi la nécessité de lancer «simultanément» les projets d'équipement publics et ceux de logements.

Lors de la pose de la première pierre de 600 logements de la formule location-vente dans la commune de Chelghoum Laïd, le ministre a relevé l'importance d'entamer la réalisation des équipements publics notamment scolaires dans les nouvelles cités résidentielles dès le lancement des travaux de ces dernières pour assurer une rentrée sociale dans les meilleures conditions. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des citoyens dans ces cités en y mettant à leur disposition des équipements nécessaires, a affirmé M. Beldjoud en relevant que c'est le cas à la cité 500 logements AADL de Chelghoum Laïd dont les travaux ont été achevés et où un groupement scolaire en cours de réalisation «sera opérationnel à la prochaine rentrée scolaire», selon les explications données sur le site.

Concernant le problème de manque de foncier pour la réalisation de logements dans la wilaya qui lui a été posé pour la réalisation des 2000 unités AADL retenues en 2018 pour Mila, le ministre a exhorté les services de l'agence AADL à augmenter le nombre des étages des immeubles pour exploiter au mieux le foncier disponible. En suivant des explications sur le projet de 40 logements promotionnels aidés, le ministre a exhorté l'entreprise de réalisation à livrer le projet dans le délai de 15 mois et a insisté sur la coordination entre les diverses administrations pour lancer les autres projets de la même formule totalisant 850 unités pour la wilaya.

Le ministre poursuivra sa visite en présidant la remise des clés de la toute première quota de logements AADL dans la wilaya composé de 900 unités à Chelghoum Laïd (500 unités) et Tadjenanet (400 unités) avant de suivre un exposé sur le secteur au siège de la wilaya.

HABITAT: Un quota supplémentaire de 1000 unités promotionnelles aidées et rurales pour Mila

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a fait état jeudi d'un quota supplémentaire, pour la wilaya de Mila, de 1000 logements, 500 promotionnels aidés et 500 aides au logement rural. Au cours d'un exposé sur le secteur dans la wilaya, le ministre a insisté sur la nécessaire concrétisation de tous les programmes de logement et la levée des entraves empêchant leur lancement, rappelant que la wilaya a bénéficié de 850 logements promotionnels aidés auxquels s'ajouteront 500 supplémentaires. Il a fait également état de l'octroi de 500 aides supplémentaires pour le logement rural et exhorté les présidents des APC à exécuter les programmes accordés à chaque commune dans «la transparence totale» pour accéder à de nouveaux projets. Le ministre a également assuré qu'un montant de 600 millions DA a été accordé à la wilaya pour prendre en charge les travaux d'aménagement et de raccordement aux divers réseaux.

Kamel Beldjoud a présidé également l'opération de remise des clés du tout premier quota de logements AADL dans la wilaya composé de 900 unités, 500 logements à Chelghoum Laïd et 400 à Tadjenanet.

Il a assuré aux souscripteurs à cette formule que «quiconque ayant effectué le premier versement aura son logement», affirmant que les programmes inscrits couvrent toutes les demandes des souscripteurs et «le travail est en cours pour résoudre le problème du foncier réservé à ces projets.» Il a également affirmé que les opérations de distribution de logements des diverses formules se poursuivront le long de cette année. Aux citoyens qui attendent toujours la réception de leurs logements, le ministre a indiqué que les efforts sont engagés pour accélérer la cadence des travaux, avant d'affirmer que l'Etat a déployé un «effort colossal dans le domaine du logement et continuera à le faire».

INTÉRIEUR: Les walis instruits de poursuivre l'examen des dossiers de création des associations religieuses dans les mosquées

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a annoncé jeudi avoir instruit les walis à l'effet de «poursuivre l'examen des dossiers de création d'associations religieuses dans les mosquées, conformément aux conditions et procédures prévues par la loi relative aux associations» tout en prenant toutes les procédures nécessaires au niveau des services locaux compétents, indique un communiqué du ministère.

«Dans le cadre des démarches du Gouvernement visant la libération et la promotion des initiatives associatives, le ministère de l'Intérieur informe les citoyennes et citoyens avoir instruit Mesdames et Messieurs les walis, à l'effet de poursuivre l'examen des dossiers de création d'associations religieuses conformément aux conditions et procédures prévues par les dispositions de la loi 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations ainsi que les autres dispositions en vigueur», précise le communiqué.

Dans ce cadre, le ministère a indiqué que «toutes les procédures nécessaires ont été prises» au niveau des services locaux compétents en vue d'entamer l'examen des dossiers de création d'associations religieuses dans les mosquées, déposés auparavant auprès des services de wilayas et des communes à l'instar du reste des associations.

Il s'agit également de faciliter «les procédures de renouvellement des instances dirigeantes des associa-



tions religieuses dans les mosquées dûment constituées aussi bien celles ayant déposé précédemment leurs dossiers que celles qui les déposent prochainement.

Concernant les citoyens qui désirent créer de nouvelles associations

religieuses dans les mosquées, «des instructions ont été données à l'effet de les accompagner par les autorités locales compétentes», dont les directions de wilayas chargées des affaires religieuses», conclut la même source.

TRAVAIL: Les demandeurs de constitution de syndicats appelés à actualiser leurs dossiers

Les demandeurs de déclaration de constitution des organisations syndicales de travailleurs et d'employeurs sont invités par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale à actualiser leurs dossiers selon un planning établi à cet effet, indiquait jeudi un communiqué de ce ministère.

Le ministère «informe les demandeurs de déclaration de constitution des organisations syndicales de travailleurs et d'em-

ployeurs que ses services ont entamé l'actualisation des dossiers relatifs à la constitution des syndicats et les concernés sont invités à des rencontres selon un planning établi à cet effet», précise la même source, soulignant que «ceci permettra notamment de les accompagner, de lever les réserves et mettre en conformité leurs dossiers, conformément à la législation du travail». Cette procédure «vise essentiellement la délivrance d'un

récépissé d'enregistrement de déclaration de constitution d'organisations syndicales dans le cadre de la loi 90-14 relative à l'exercice du droit syndical». Le ministère note, par ailleurs, que «jusqu'à présent, six (6) demandes ont fait l'objet d'actualisation aux fins d'enregistrement».

Dans le même cadre, le ministère «rappelle que ses services restent disponibles et à la disposition des représentants des organisations syndicales de travail-

leurs et d'employeurs pour répondre à toutes les préoccupations exprimées sur ce sujet». Cette procédure intervient «dans le cadre de suivi des décisions issues de la réunion du gouvernement, tenue le 3 avril 2019 concernant l'examen des dossiers des demandes d'agrément de syndicats, conformément aux dispositions de la loi 90-14 du 02 juin 1990 et déposés auprès du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale».

MÉDIA: M^{me} Nacera Cherid installée dans ses fonctions de Directrice générale par intérim de la Radio nationale

Mme Nacera Cherid a été installée, jeudi, dans ses nouvelles fonctions de Directrice générale par intérim de la Radio nationale en remplacement de M. Lounakel Chabane qui a fait valoir son droit à la retraite.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Hassane Rabehi et de cadres de la Radio nationale.

Dans une déclaration à l'issue de la cérémonie d'installation, le ministre de la Communication a appelé à «assurer le bon fonctionnement du service public, notamment en cette phase de l'histoire de notre pays et veiller à préserver la force de notre pays», exprimant son souhait de «ne pas verser dans tout ce qui est susceptible d'alimenter la discorde et la haine entre les enfants d'un même



peuple». Le ministre a salué le travail accompli par les travailleurs de la Radio qui ont érigé cet établissement «en une tribune pour le rayonnement de notre pays et en un espace pour

gagner la reconnaissance des citoyens», exprimant également sa reconnaissance «à tous ceux qui transmettent la vraie information au peuple qui, durant cette période cruciale de son histoire, a manifesté son attachement au pays et s'attèle à réunir les conditions susceptibles de permettre de passer à une nouvelle étape qualitative dans tous les domaines».

Pour sa part, Mme Cherid a indiqué qu'elle «ouvrera sans relâche à assurer la continuité du service public à la Radio qui a une position importante au double plan national et international». M. Chabane Lounakel a, quant à lui, mis l'accent sur «l'impératif de doubler d'efforts et de solidarité pour que la Radio algérienne puisse accomplir ses missions au service du peuple, de l'Etat et du pays».

COMMERCE:

L'opération de modification du registre du commerce pour l'obtention du code électronique, prolongée au 31 juillet 2019

L'opération de modification du registre du commerce des opérateurs économiques personnes physiques ou morales, pour l'obtention du code électronique «RCE», a été prolongée au 31 juillet 2019, a indiqué jeudi le ministère du Commerce dans un communiqué.

A ce titre, le ministère du Commerce a invité les opérateurs économiques personnes physiques ou morales qui n'ont pas procédé à cette opération «à se rapprocher des antennes locales du Centre national du Registre de commerce (GNRC) pour mettre en conformité leurs extraits du registre du commerce dans les plus brefs délais, et ce, pour éviter le flux des derniers jours de cette opérations», a indiqué le ministère. Pour rappel, le ministère du Commerce avait annoncé, en décembre dernier que le dernier délai pour l'obtention du registre de commerce électronique (RCE) était fixé au 11 avril 2019, invitant les opérateurs économiques à se rapprocher des services locaux du Centre national du Registre de commerce (GNRC).

Selon le ministre du Commerce M. Saïd Djellab, le recours au RCE permettra inéluctablement, aux services relevant du ministère du Commerce, de mieux maîtriser l'encadrement et la modernisation du contrôle économique et le suivi et la régula-



tion du marché afin de conférer transparence et efficacité aux opérations de contrôle. L'immatriculation au registre du commerce vise, en plus de la modernisation de l'organisation du registre du commerce, le remplacement des anciens modèles des extraits du registre du commerce par de nouveaux modèles, dotés du code électronique, en sus de l'assainissement et de la sécurisation de ce document contre la falsification, avait précisé le

ministre. L'immatriculation au registre du commerce électronique permet d'obtenir des informations actualisées du CNRC sur la situation de l'opérateur, qu'il s'agit d'une personne morale ou physique, avait fait savoir M.

Djellab, soulignant qu'il s'agit de faciliter, de développer et de moderniser le contrôle de l'activité commerciale, et de permettre l'identification du détenteur du registre du commerce et de l'activité effectivement.

POUDRE DE LAIT:

Le quota accordé à l'ONIL maintenu pour une année supplémentaire

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Chérif Omari, a annoncé jeudi le maintien, par le gouvernement, du quota de poudre de lait accordé à l'ONIL dans le cadre du dispositif de régulation du marché du lait pasteurisé conditionné (LPC) subventionné, pour une année supplémentaire.

Cette mesure «permettra de répondre largement aux besoins en la matière», notamment durant le mois de Ramadhan, a assuré le ministre qui présidait une réunion consacrée au développement de la filière lait et au dispositif de régulation du marché du lait durant le Ramadhan 2019, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, M. Omari a donné des instructions à l'effet de renforcer le dispositif de contrôle de la distribution du lait par les commissions (DSA, ONIL, DCP) et de veiller à ce que chaque laiterie soit responsabilisée quant au respect de ses zones de distribution y compris les distributeurs.

Il a réitéré la mission des pouvoirs publics et les moyens mobilisés par l'Etat pour répondre aux besoins urgents des consommateurs notam-



ment les familles à revenu modeste, par la mise sur le marché d'un lait pasteurisé conditionné en sachet au prix administré de 25 DA.

Le ministre a rappelé les objectifs essentiels assignés à cette filière stratégique et complexe, à savoir, le développement de la production nationale de lait cru pour répondre aux besoins de consommation et réduire la dépendance du pays pour la poudre de lait.

Il a demandé aux structures concernées de mettre en place un système de suivi et d'évaluation quotidien du dispositif de distribution, en mettant l'accent sur l'importance de la coordination intersectorielle et la solidarité entre tous les acteurs et professionnels concernés sans aucune exclusion ni marginalisa-

tion. Le ministre a assuré à ce propos que «le marché sera suffisamment approvisionné durant le mois de jeûne aussi bien en lait subventionné qu'en lait cru».

Il a appelé également à investir les marchés de proximité et les grands centres urbains particulièrement les nouvelles cités, en coordination avec le secteur du commerce et les collectivités locales.

Concernant le lait cru, le ministre a demandé de lever tous les obstacles et difficultés pouvant freiner le développement de la production nationale et de mettre éminemment sur route tous les éléments techniques et matériels qui contribuent à une visibilité en matière de gestion et d'accompagnement de la filière. Il s'agit notam-

ment du système d'identification numérisé du cheptel bovin laitier qui est en phase de finalisation dans les wilayas pilotes.

En réponse aux préoccupations exprimées par l'interprofession de la filière, le ministre a demandé aux Instituts techniques et les directions concernées de travailler en collaboration avec les professionnels notamment les éleveurs sur les possibilités d'examiner les dispositifs et Instruments de soutien et d'accompagnement des acteurs de la filière de telle manière à leur faciliter les procédures à même d'encourager l'investissement et la production dans l'élevage. La réunion a vu la participation, outre les cadres du ministère et les responsables des instituts techniques (INRAA, CNIAAG, ITELV, ITGC), des responsables de l'Office national Interprofessionnel du lait (Onil), du Président du Conseil interprofessionnel de la filière lait (CNIFLAIT), du PDG du Groupe Giplait, des représentants de la Chambre nationale d'Agriculture, du président de la Confédération des Industriels et producteurs algériens (CIPA) et du représentant du ministère du Commerce.

TOURISME:

M. Benmessaoud préside l'inauguration de 4 hôtels à Alger

Quatre (04) nouveaux établissements hôteliers privés ont été réceptionnés, jeudi à Alger, sur un total de 15 projets hôteliers programmés pour l'année en cours afin de promouvoir «la dynamique» du parc hôtelier de la capitale, a indiqué le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud. Intervenant à l'occasion de l'inauguration de 4 établissements hôteliers à Dar El-Beïda, aux Eucalyptus, à Ben Aknoun et à Chéraga, M. Benmessaoud a affirmé qu'il s'agit du premier lot sur un total de 15 projets devant être réceptionnés en 2019», ajoutant que ces derniers «devront contribuer à la dynamique de la politique touristique en Algérie».

Dans ce contexte, le premier responsable du secteur a mis l'accent sur l'importance d'encourager les projets hôteliers qui «contribuent à l'élargissement des capacités d'accueil, améliorent la qualité de prestations et assurent des postes d'emploi pour la main d'œuvre qualifiée». Accompagné du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, le ministre du Tourisme a visité les nouveaux hôtels en commençant par «M. Suite» à Dar El-Beïda, un hôtel d'affaires 4 étoiles, d'une capacité d'accueil de 51 chambres et un décor inspiré de la culture locale. Au terme de sa visite aux hôtels «Royaume» (les Eucalyptus) et «Madaure» (Chéraga), M. Benmessaoud a appelé à tirer profit du savoir-faire des artisans algériens. Moderne et luxueux, l'hôtel «Madaure» compte 37 chambres haut standing. L'hôtel «Royaume» de la chaîne «Golden Tulipe» est un établissement 4 étoiles dont l'importance découle de sa proximité de l'Aéroport international, Houari Boumediène. Lors de sa visite à l'hôtel Ferdy Lilly (128 chambres) à Ben Aknoun, le ministre a mis en avant l'importance de «garantir un service de qualité» qui «contribue à la promotion de la destination Algérie tant pour les affaires que pour le tourisme». A rappeler que le ministre avait insisté auparavant sur l'importance «des facilitations et moyens matériels et financiers indispensables, ainsi que les moyens fiscaux et fonciers accordés, dans un cadre juridique», appelant à consentir plus d'efforts «pour concrétiser l'efficacité dans la gestion aux fins de sa relance». Il a également fait savoir que les 82 projets hôteliers en cours de réalisation au niveau de la capitale étaient à même de garantir une capacité d'accueil supplémentaire de 14.000 lits et créer 60.000 nouveaux postes d'emploi.

AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT: Une convention de coopération scientifique dans l'environnement marin

Une convention de coopération scientifique dans l'environnement marin a été signée entre le ministre de l'Agriculture, du développement rural et la pêche et celui de l'Environnement et des Energies renouvelables et celui de l'Agriculture, du développement rural et la pêche, a indiqué le ministère de l'Agriculture jeudi dans un communiqué.

«Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et la pêche, Chérif Omari a présidé mercredi 10 avril avec Mme Fatima Zohra Zerouati, ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables la cérémonie de signature de convention de coopération scientifique dans l'environnement marin», a précisé la même source. Paraphée par les secrétaires généraux des deux départements ministériels, respectivement MM. Kamel Chadi et Kamel Eddine Belattreche, cette convention a pour objet d'asseoir une collaboration entre les deux secteurs pour la protection de la zone marine et de la côte algérienne et de favoriser le développement et la valorisation des ressources vivantes. Les deux parties ont convenu de coopérer notamment dans la mise en place d'un programme commun d'évaluation et de surveillance permanente de la qualité et de la salubrité des zones et des produits marins. Elles doivent aussi travailler ensemble pour la préservation et la valorisation des ressources biologiques marines, ajoute le communiqué. Cette coopération intersectorielle concerne également la création et le suivi des aires marines protégées et des récifs artificiels, la promotion et le développement de la pêche écologique, la mise en place de réseaux de suivi et de surveillance de certaines espèces invasives ainsi que le renforcement du cadre réglementaire pour la protection des espèces végétales et animales marines menacées de disparition. « Cette coopération va nous encourager à aller de l'avant et nous permettre de travailler ensemble pour renforcer le développement durable, et ce en mobilisant les capacités scientifiques et techniques des deux secteurs, ce qui va se répercuter positivement sur la protection de l'environnement et la sphère de production aussi bien au niveau des espaces marins que ruraux», a indiqué M. Omari. Le ministre a appelé à mobiliser toutes les ressources y compris celles accordées dans le cadre de la coopération internationale pour accompagner les efforts déployés pour la protection et la préservation des ressources naturelles marines et forestières. De son côté, Mme Zerouati s'est réjoui de cette coopération d'autant plus que les deux secteurs convergent vers des objectifs communs notamment celui de la préservation des ressources et l'amélioration de la sécurité alimentaire. « Cette coopération entre dans le cadre de la stratégie du secteur de l'Environnement : l'horizon 2030 qui exige la coordination des efforts et des capacités de tous les secteurs pour atteindre les objectifs en matière de la protection et la préservation de l'environnement », a ajouté le ministre.

TIZI-OUZOU : Le nouveau wali s'engage «pleinement» à servir la collectivité



Le nouveau wali qui a officiellement pris ses fonctions jeudi lors d'une cérémonie de passation de consignes tenue au siège de la wilaya, a affirmé son «plein engagement» à servir la wilaya et sa population. M. Djemaa a exprimé sa disponibilité à être à l'écoute des citoyens, des doléances des associations et des sollicitudes des élus afin de «traiter, ensemble, les difficultés socio-économiques qui se posent au niveau de cette wilaya», sollicitant la contribution de «tous» pour atteindre cet objectif.

Selon la présentation du parcours du nouveau wali de Tizi-Ouzou, faite lors de cette cérémonie, M. Djemaa a assumé de nombreuses charges dont celles de Chef de cabinet à Relizane, Chef de daïra à Illizi, Oum-El-Bouagui, Tlemcen et Bejaia, Secrétaire général dans la wilaya de Djelfa, Wali délégué à El-Harrach et à Dar-El-Beida, SG de la wilaya d'Alger, Wali successivement de Chlef, Ghardaïa et Tamanrasset.

De son côté, Abdelhakim Chater, le wali sortant qui occupait ce poste depuis octobre 2018 et qui vient d'être nommé directeur de cabinet du Premier ministre, Nourredine Bedoui, a souligné dans son allocution que son «bref séjour» en tant que wali de Tizi-Ouzou «a été marqué par plusieurs réalisations dont l'immense programme de logements de 10.000 unités».

Il a également cité «le gros projet destiné à créer un véritable pôle urbain à Bouzeguène et l'élan redonné aux projets structurants tels que la pénétante à l'autoroute est-ouest, le barrage de Souk-N'deta et le téléphérique de la ville de Tizi-Ouzou». «Du poste que j'occupe actuellement, je saurai apporter ma contribution au développement de la région à laquelle je demeure attaché et lié», a promis le nouveau directeur de cabinet du Premier ministre.

OUARGLA: Nette extension des superficies agricoles irriguées à El-Hedjira

Les superficies agricoles irriguées ont connu ces dernières années une nette extension dans la daïra d'El-Hedjira, à la faveur de divers programmes de développement, a-t-on appris jeudi auprès de cette collectivité.

Elles ont augmenté de 52.912 hectares, répartis entre les communes d'El-Hedjira (19.224 ha) et El-Alia (33.688 ha), a-t-on précisé, signalant la création de 75 périmètres agricoles, dont 37 au titre de la concession agricole et le reste dans le cadre de la mise en valeur.

Concernant la diversification de la production agricole dans la région, les programmes arrêtés ont permis, entre autres cultures, de consacrer 31 hectares à l'oléiculture (Chamlel et Sigoise) avec un rendement moyen de 12,5 quintaux à l'hectare l'an dernier. Une vingtaine d'hectares sont dédiés à la culture de pomme de terre saisonnière et 30 autres à la pomme de terre d'arrière-saison, avec un rendement moyen de 300 QX/ha, tandis que 160 hectares sont réservés à la céréaliculture (150 ha pour le blé et 10 ha pour l'orge), en plus de 35 ha pour la culture de fourrages. La phœniciculture a donné la saison écoulée une récolte de 102.780 quintaux de dattes, avec un rendement moyen de 80 kilogrammes par palmier, selon la même source.

La daïra d'El-Hedjira recense un cheptel de 66.435 têtes, dont 38.296 caprins, 25.346 ovins et 2.793 camélidés.

RAMADHAN 2019: Zoukh: Ouverture de plusieurs marchés de proximité au niveau des nouvelles cités

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh a fait état, jeudi à Alger, de l'ouverture, en prévision du Ramadhan prochain, de plusieurs marchés de proximité au niveau des nouvelles cités offrant les matières premières de grande consommation aux citoyens.

En marge d'une tournée avec le ministre du Tourisme et de l'artisanat pour l'inauguration de nombre d'établissements hôteliers, M. Zoukh a précisé que les préparatifs étaient en cours pour accueillir le mois sacré, et ce, à travers l'ouverture de plusieurs marchés de proximité, notamment au niveau des nouvelles cités, indiquant que l'objectif étant de «faciliter aux citoyens l'acquisition des produits de large consommation».

A cet égard, une réunion est prévue, mercredi prochain, avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger afin «d'arrêter le nombre exact de ces marchés», en fonction «des assiettes disponibles», et «d'aménager ces espaces de vente de fruits et légumes, et de produits alimentaires, fortement demandés durant le Ramadhan», a-t-il ajouté.

Evoquant les aides octroyées aux familles nécessiteuses, le wali



d'Alger a affirmé qu'elles seraient, cette année, de l'ordre de 5000 DA, et versées aux ménages ouvrant droit par compte courant postal (CCP). Par ailleurs, M. Zoukh n'a pas manqué de réitérer «l'engage-

ment» de ses services à réaliser le projet du marché de proximité des «Trois horloges» à Beb El-Oued, affirmant qu'ils étaient «en phase de sélection de l'entreprise à même de réaliser un marché meilleur».

EL TARF: Plus de la moitié des commerçants détient le registre électronique

L'opération de conversion du registre de commerce classique en un registre de commerce électronique a atteint un taux de 50,49% dans la wilaya d'El Tarf, a indiqué jeudi le préposé au registre au niveau de l'antenne locale du centre national du registre de commerce (CNRC). «L'opération devant être clôturée initialement ce jeudi a été prorogée jusqu'à fin du mois de juillet 2019», a ajouté M. Smail Messaoud, précisant que «sur 25.896 commerçants enregistrés, 13.076 ont opté, pour l'instant,

pour la version électronique du registre».

La prorogation du délai de trois autres mois a été décidée par la tutelle dans le but de permettre aux commerçants «retardataires» de procéder à la conversion de leurs registres de commerce classiques en registres électroniques, a-t-il appuyé.

Un traitement moyen de l'ordre de 150 dossiers par jour est enregistré ces derniers jours au niveau de l'antenne d'El Tarf qui «connaît une affluente importante» des commerçants désirant basculer

dans la version électronique, a-t-on soutenu.

Lancé en juin 2014, cette campagne vise, a-t-on expliqué, «à doter les opérateurs économiques d'un code RCR (registre de commerce électronique) destiné à faciliter la lecture des informations pour tous ceux qui disposent d'un smartphone avec appareil de photo et de l'application du CNRC, téléchargeable gratuitement».

En plus de l'assainissement de la liste des commerçants, cet instrument a pour objectif, a-t-il affirmé, de lutter contre la fraude et

différentes autres pratiques ne respectant pas la réglementation en vigueur.

Aussi, une dizaine de campagnes de sensibilisation, dont quatre (04) émissions radiophoniques émises sur les ondes de la radio locale, a été organisée, par les services de la Direction du commerce de la wilaya d'El Tarf afin d'expliquer les avantages accordés par ce registre électronique et inciter les commerçants qui ne l'ont pas encore fait à procéder à cette conversion avant la fin du délai prévu, a indiqué le même responsable.

INTÉGRATION DE L'AQUACULTURE À L'AGRICULTURE À BOUMERDÈS: Près de 350 agriculteurs concernés

Près de 350 agriculteurs de la wilaya de Boumerdes sont concernés par le programme d'intégration de l'aquaculture à l'agriculture visant l'élevage de poissons dans des bassins ou retenues collinaires destinés à l'irrigation agricole, a-t-on appris jeudi, auprès du directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya.

Ce nombre d'agriculteurs, recensés en 2018, au titre d'une action conjointe entre les secteurs de la pêche et de l'agriculture, «ont bénéficié d'un programme de formation adapté au niveau d'établissements de formation professionnelle de la wilaya», a indiqué à l'APS, Kadri Cherif. Parallèlement à cette opération de formation, a-t-il ajouté, il a été procédé à l'ensemencement de près d'une centaine de bassins d'irrigation agricole, en alevins, outre la distribution de près de 70.000 autres alevins aux agriculteurs, au même titre que 1.500 larves de poissons, à travers 17 communes de la wilaya.

Ces dernières années, plus d'une vingtaine d'aides en matière ont été octroyées à des paysans et exploitations agricoles individuelles et collec-

tives, en vue de procéder à l'ensemencement de près de 100.000 alevins dans leurs bassins d'irrigation agricole, a-t-il, en outre, signalé.

Le responsable a fait également part, au titre des efforts visant l'encouragement de l'aquaculture et la préservation de la diversité biologique, et partant la promotion du tourisme, du lâchage de près de 10.000 alevins au barrage Keddara Bouzegza, l'un des plus grands plans d'eau du Centre du pays.

Selon M. Kadri, la dernière opération du genre, à l'échelle de la wilaya, a été réalisée en 2013, avec l'ensemencement de 950.000 alevins au niveau d'une ferme d'élevage aquacole de poissons en cages flottantes, mise en exploitation, par un particulier, dans la baie de Zemmouri, à l'est de Boumerdes.

Plus de 200.000 autres alevins de poisson ont été ensemencés, en 2011, dans 20 plans d'eau de la wilaya, a-t-il, en outre, rappelé. Par ailleurs, plus d'une vingtaine de sites susceptibles d'accueillir des projets aquacoles, ont été mis, ces dernières années, à la disposition d'investisseurs à Boumerdes,

a souligné le même responsable. Ces sites ont été répertoriés au niveau des trois barrages de la wilaya, des embouchures des cours d'eau, des grands bassins hydriques, des retenues collinaires (naturelles et artificielles) et du littoral de la région, qui peuvent accueillir, à l'occasion, des cages flottantes ou des opérations d'ensemencement en alevins, a-t-il expliqué. A cela s'ajoute une zone d'activité d'une superficie de près de 20.000 M2, dédiée à l'aquaculture au niveau de la commune côtière de Zemmouri El Bahri, mitoyenne au port hypomne.

Parmi les projets ayant bénéficié d'un agrément pour leur réalisation à travers la wilaya, le même responsable a cité des fermes d'élevage de daurade et de moules dans des cages flottantes respectivement dans la région de Sghirate, dans la baie de la ville de Boumerdes, et à Cap Djinet.

Des projets d'élevage de moules en cages flottantes sur le littoral de Zemmouri et le lieu-dit «Les Salines» sur le littoral de Dellys, ont été également lancés.

RAMADHAN 2019: Un concours pour les associations contre le gaspillage alimentaire

L'Agence nationale des déchets (AND) lance un concours Youtubeur contre le gaspillage alimentaire à l'intention des associations caritatives qui préparent des repas collectifs «iftare» (rupture du jeûne), durant le mois de Ramadhan, a annoncé jeudi à Alger son directeur général, Karim Ouamane.

«La lutte contre le gaspillage, l'utilisation rationnelle des denrées alimentaires et leur recyclage sont le thème de ce concours», a expliqué M. Ouamane, à l'occasion de la cérémonie de récompense des lauréats du concours vidéo sur l'environnement, lancé par l'AND à l'intention des youtubeurs le 5 juin 2018, sous le thème «Combattre la pollution plastique». Selon ce responsable, l'objectif c'est d'encourager les youtubeurs à traiter des thèmes sur l'environnement et la gestion des déchets en particulier. Cela permet de sensibiliser le grand public sur les problèmes écologiques, notamment les jeunes qui sont de grands utilisateurs des nouvelles technologies. Les vainqueurs, primés aujourd'hui, ont été sélectionnés en janvier dernier parmi 26 candidats en lice provenant de différentes régions du pays, a expliqué la directrice de la communication et du marketing de l'AND, Kahina Benhaddadi. Le jury composé d'experts du domaine de l'environnement et de l'audiovisuel a attribué le premier prix à Nouredine Aoun de Tébessa pour son spot qui résume l'usage des sachets en plastique au quotidien par les ménages algériens, en rappelant le chiffre ahurissant de 5,5 milliards de sachets plastique utilisés par an au niveau national.

Le spot insinue à la fin le retour au couffin d'antan comme alternative.



«Nos grands parents utilisaient le panier écologique depuis toujours sans le savoir.

C'est un produit biodégradable qui n'a aucune incidence sur l'environnement», a-t-il soutenu lors de cette cérémonie.

Les deux lauréats Meriem Bouda d'Alger et Redouane Bouzid de Bejaia, ont réalisé chacun une vidéo sur l'impact désastreux de l'utilisation du plastique sur les mers, les océans et les eaux, en suggérant de minimiser au maximum l'utilisation du plastique et d'opter pour les reproduits écologiques et réutilisa-

bles. Les vidéos mettent également l'accent sur l'impératif du tri sélectifs des déchets qui devrait se faire au préalable au niveau des ménages.

Les vidéos ont été retenues selon le respect du règlement du concours, leur pertinence, la qualité du message et des informations fournies, a souligné Mme Benhaddadi.

Des caméras professionnelles ont été offertes aux lauréats «leur permettant de perfectionner davantage leur travail», a encore affirmé cette responsable, exprimant son souhait de voir ses spots sur des chaînes audiovisuelles.

ORAN: Réception prochaine des hôpitaux de Gdyl et de Sidi Chahmi

Le secteur de la santé dans la wilaya d'Oran sera renforcé par la mise en service de deux hôpitaux de 240 lits chacun, l'un à Gdyl et l'autre à Sidi Chahmi qui seront réceptionnés respectivement en septembre et octobre prochains, a affirmé le wali d'Oran, jeudi à l'issue d'une visite d'inspection consacrée au secteur de la santé.

Mouloud Cherifi a indiqué, à la presse, que 6 projets sont en cours de réalisation dont 4 hôpitaux à Gdyl, Sidi Chahmi, Oued Tlélat et El Kerma, dont le taux d'avancement des travaux varia entre 60 et 80 pour cent, ajoutant que les hôpitaux de Gdyl et de Sidi Chahmi d'une capacité chacune de 240 lits

seront réceptionnés respectivement en septembre et octobre prochains. L'hôpital de Gdyl dont le taux d'avancement est de près de 79,85 pc sera réceptionné en septembre prochain suite aux engagements pris sur place par le groupement turc qui réalise ce projet dont le coût total dépasse le montant de 4,13 milliards DA.

Lancé en 2013, ce projet connu, dans le cadre de son suivi, une mise à niveau intégrant de nouveaux lots qui n'existaient pas auparavant notamment dans le plateau technique, une partie complexe qui nécessitait une sécurisation du service de diagnostic et de l'exploration, outre le dimensionnement de la partie électri-

cié, a fait observer le chef de l'exécutif de wilaya qui a instruit l'entreprise de réalisation a doublé les effectifs pour livrer le projet dans le délai prévisionnel en 2019.

Au sujet de l'hôpital de Sidi Chahmi dont le taux d'avancement est de plus de 58 pc, le wali a sommé également l'entreprise de réalisation turque à plus d'efforts en mobilisant des équipes de travail de nuit pour être dans les délais impartis, d'autant plus qu'elle ne connaît aucune contrainte de financement. A l'hôpital des grands brûlés (120 lits) situé à haï «Es-sabah» (Sidi Chahmi), il a instruit le directeur de la santé et de la population de la wilaya à tenir, en urgence, une séance de

travail avec l'entreprise qui réalise ce projet pour faire une évaluation des travaux et prendre les mesures qui s'imposent pour livrer cet hôpital dans les délais impartis.

Rappelant que des crédits ont été alloués et tous les problèmes d'études réglés, M. Cherifi a fait savoir qu'une enveloppe de 2,3 milliards DA a été débloquée pour cet hôpital. Selon un cadre de direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, l'hôpital des grands brûlés, un centre de référence ayant un rayonnement régional et très attendu par la population, devra résorber le déficit en matière de couverture sanitaire dans cette spécialité.

AIN DEFLA: Un mort dans un accident de la circulation

Une personne est décédée jeudi à Ain Defla dans un accident de la circulation survenu sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest traversant la wilaya, a-t-on appris de la direction locale de la Protection civile.

L'accident s'est produit au lieu-dit «Belhadj Tahar» relevant de la commune de Hoceinia lorsque deux camions semi-remorques se sont heurtés par derrière causant la mort sur place de l'un des conducteurs (39 ans), a indiqué la même source, qui signale que sous la violence du choc, ce dernier a été extrait difficilement de sa cabine au prix de colossaux efforts.

La victime a été transférée vers la morgue de l'hôpital de Khemis Miliana, a-t-on précisé.

Au total, 27 accidents de la circulation ont fait deux (2) morts et 35 blessés sur les routes de la wilaya depuis le début du mois en cours, a-t-on déploré.

TRIBUNAL CRIMINEL D'OUARGLA: 5 ans de prison ferme pour port d'armes et détention de munitions

Une peine de cinq années de prison ferme a été prononcée jeudi par le tribunal criminel près la Cour d'ouargla à l'encontre de trois individus pour port d'armes et détention de munitions sans autorisation des autorités compétentes.

Dans cette même affaire, le tribunal de Ouargla a également retenu des griefs contre le dénommé M.H.Ch (43 ans) pour sortie illégalement du territoire national et contre H.T (53 ans) et M.Dj (33 ans) tous deux de nationalité nigérienne, pour entrée illicite sur le territoire algérien.

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au mois de mai 2018 lorsqu'une patrouille de l'Armée nationale populaire avait intercepté, dans la région de Djanet (Illizi), un véhicule tout terrain avec à son bord les trois individus précités, et découvert, dissimulé dans un sac de dattes, une arme automatique de type Kalachnikov, deux chargeurs vides et 37 balles de calibre 7,62 mm, ainsi que trois futs contenant 600 litres d'essence.

Les mis en cause dans cette affaire ont avoué qu'ils étaient en route pour le Niger en provenance de Libye lors de leur interception.

Les investigations ont démontré que leur voyage en Libye avait pour objectif de rallier une organisation terroriste.

Le représentant du ministère public avait requis dans cette affaire la prison à vie contre H.T et des peines de 20 ans de prison ferme contre M.H.Ch et M.Dj.

Ouargla : Un train percute un poids lourd dans la région de Touggourt

Un accident entre un train et un poids lourd est survenu jeudi dans la wilaya déléguée de Touggourt (Nord d'Ouargla), sans faire de victimes, a-t-on appris auprès des services de la protection civile. L'accident, qui n'a engendré que des dégâts matériels, s'est produit vers 8h du matin au niveau de la localité de Moggar, dans la commune de Sidi Slimane, a-t-on indiqué.

Il s'agit d'une forte collision entre le train rapide Coradia desservant la ligne Constantine-Touggourt et un camion qui tentait de traverser la ligne ferroviaire, a précisé la source.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

AÏNTÉMOUCHENT: Découverte d'un colis de 54 kg de kif traité rejeté par la mer

Un colis contenant de 54 kilogrammes de kif traité a été découvert mercredi soir, rejeté par les vagues sur la plage de Sbiaat, un site balnéaire dans la wilaya d'Aïn Témouchent, a-t-on appris des services de la Gendarmerie nationale.

Cette quantité de drogue était conditionnée dans un colis, qui a été rejeté par les vagues sur la plage

Sbiaat située dans la commune de M'Saïd dans la wilaya d'Aïn Témouchent, a expliqué la même source.

Une enquête a été ouverte par les services compétents de la Gendarmerie nationale pour élucider cette affaire, de même que l'identité des personnes qui seraient impliquées, a-t-on ajouté.



VIETNAM: 8 morts dans un incendie à Hanoï

Au moins huit personnes ont perdu la vie dans un incendie qui a ravagé hier un complexe d'ateliers de 1.000 m² dans le district de Nam Tu Liem dans la capitale vietnamienne, Hanoï. L'incendie s'est déclaré vers 2 heures du matin dans une petite allée de Trung Van Ward, à 30 minutes de route du centre-ville de Hanoï, ont indiqué les autorités locales.

Plus de 300 pompiers ont été dépêchés sur les lieux pour maîtriser le feu attisé par des matériaux inflammables tels que le bois et des produits en plastique. Il a fallu environ deux heures aux pompiers pour venir à bout de l'incendie, selon la même source. La police et les secouristes recherchent toujours des personnes portées disparues dans le complexe. Les quatre locaux incendiés comprennent un entrepôt, un atelier de production de granulés d'humidité, un espace de stockage pour les produits en bois et une installation de fabrication de bacs en plastique. Une enquête a été ouverte pour déterminer la cause de l'incendie.

Le Vietnam a fait état de plus de 4.075 incendies l'année dernière, qui ont fait 122 morts et des dégâts estimés à 73,2 millions de dollars, selon des chiffres officiels.

En juillet 2017, un incendie a détruit un centre de fabrication de confiseries dans le district de Hoai Duc, à Hanoï, faisant huit morts et deux blessés graves.

RUSSIE: Baisse du taux de natalité en 2018

Le taux de natalité en Russie a baissé de 5,4% l'année dernière par rapport à 2017, en s'établissant à près de 1,60 million de naissances, a indiqué hier le ministre russe du Travail et de la protection sociale, Maxim Topilin.

En 2018, le nombre des naissances s'est établi à près de 1,60 million, soit une baisse de 5,4 pc par rapport à 2017. «C'est un chiffre désagréable et nous ferons tout pour inverser cette tendance», a souligné le ministre lors d'une réunion. M. Topilin a, par ailleurs, relevé l'importance des mesures démographiques mises en œuvre par le gouvernement en 2018, précisant que sans ces mesures «le déclin de la natalité aurait atteint 200.000 naissances, au lieu des 90.000 recensées». Selon le ministre, de nouvelles mesures doivent être prises en vue de renforcer le soutien aux familles lors des naissances.

Le projet national «Démographie» comprend cinq volets visant à soutenir les familles avec enfants notamment en aidant les femmes ayant des enfants à travailler en garantissant un accès à 100 % à l'éducation préscolaire des enfants de moins de trois ans et le versement d'une prime de maternité aux mamans. Ce projet national nécessite un budget d'environ 41 milliards d'euros (3000 milliards de roubles) pendant six (6) ans.

CHINE: 2 morts et 9 disparus suite à une inondation à Shenzhen

Deux personnes ont été tuées et neuf sont portées disparues suite aux intempéries au sud du pays. Les inondations provoquées soudainement par de fortes chutes de pluie ont emporté jeudi soir des ouvriers se trouvant près d'une voie navigable à Shenzhen, ville de la province chinoise du Guangdong (sud), ont annoncé vendredi matin les autorités locales citées par l'agence Chine Nouvelle.

Les opérations de recherche et de secours sont actuellement toujours en cours selon les mêmes sources.

BOLIVIE: Au moins 7 morts et 29 blessés dans un accident de la route à l'ouest du pays

Au moins sept personnes ont trouvé la mort, dont un mineur, et 29 autres ont été blessées, jeudi, suite au renversement d'un bus à l'ouest de la Bolivie sur la route de Potosi, a-t-on indiqué de source policière.

Le commandant de la police bolivienne à Oruro, le colonel José Pizarro, a confirmé aux médias les décès de sept occupants de l'autobus, dont un mineur, ajoutant que les 29 blessés ont été évacués vers différents centres de santé.

Selon le responsable, le conducteur «aurait perdu le contrôle» du véhicule, qui s'est renversé sur son côté gauche au bord de la route.

De son côté, Alex Flores, médecin urgentiste a déclaré aux médias que beaucoup des blessés sont dans un état grave et qu'ils souffrent de traumatismes et de contusions.

Selon la police bolivienne, l'accident s'est produit à 01h45 heure locale (05h45 GMT) sur la Route Panaméricaine entre les villes boliviennes d'Oruro et de Potosi, près de la communauté de Pequequeque.

Cette même route a enregistré plusieurs accidents graves cette



année. En février dernier une collision entre un camion et autobus avait fait 24 morts et 15 blessés sur la Panaméricaine. Selon des données

officielles, les accidents sur les routes boliviennes font annuellement environ 1.000 morts et 40.000 blessés.

ETATS-UNIS: Un prisonnier devait être exécuté jeudi, 27 ans après un meurtre

Un Américain, qui avait tué un pasteur lors d'un cambriolage en 1991, devait être exécuté jeudi soir dans l'Etat de l'Alabama.

Christopher Lee Price, 46 ans, et un complice avaient tué le pasteur Bill Lynn, en le lacérant avec un sabre et un couteau à quelques jours des fêtes de

Noël. L'Alabama prévoit de l'exécuter par injection létale dans le pénitencier d'Atmore.

Ses avocats ont introduit un recours contre cette méthode accusée de provoquer d'importantes souffrances. Ils ont demandé qu'il meure par inhalation forcée d'azote. Comme une poignée

d'Etats américains, l'Alabama a autorisé cette méthode en 2018 pour faire face à la pénurie des substances nécessaires pour les injections létales, mais ne l'a pas encore mise en pratique. Utilisée pour l'abattage d'animaux, elle provoque le décès par hypoxie (raréfaction d'oxygène).

Une cour fédérale d'appel a rejeté mercredi la requête de M. Price, au motif qu'elle était intervenue trop tard. Il a alors saisi la Cour suprême des Etats-Unis. Si la cour suprême ne suspend pas la procédure, il sera le quatrième condamné à mort exécuté cette année aux Etats-Unis.

NOUVELLE-ZÉLANDE: Un Néo-Zélandais plaide coupable pour harcèlement des musulmans devant une mosquée de Christchurch

Un Néo-Zélandais de 33 ans a plaidé coupable hier de harcèlement contre des musulmans devant l'une des mosquées de Christchurch où des dizaines de fidèles avaient été lâchement assassinés par un extrémiste blanc le mois dernier, mais déclare qu'il ne se rappelle de rien.

Selon la presse néo-zélandaise, Daniel Nicholas Tuapawa affirme être choqué par son propre comportement et n'avoir pas réalisé ce qu'il avait fait

jusqu'à ce que la police lui montre un vidéo où il insulte la communauté musulmane.

Le prévenu a comparu devant le tribunal vendredi pour troubles à l'ordre public «susceptibles de provoquer des violences».

Son avocat a expliqué que son client avait honte de ses agissements et ne pouvait pas expliquer comment ou pourquoi il s'était comporté ainsi. L'homme portait un T-shirt siglé du

nom du président américain Donald Trump quand il a insulté la communauté musulmane mercredi devant la mosquée al-Nour, là où un terroriste blanc a fait la plupart des victimes le 15 mars. Il a été arrêté jeudi.

Le prévenu a été libéré sous caution en attendant la sentence le 31 juillet. L'Australien Brenton Tarrant a été inculpé de 50 meurtres et de 39 tentatives de meurtres pour l'attaque des deux mosquées de Christchurch.

HONGRIE: Inculpations pour corruption sur les métros d'Alstom

Quatre personnes, dont un ancien cadre du groupe Alstom, soupçonnées de faits de corruption dans un marché de construction de rames de métro de Budapest remporté par le groupe français ont été inculpées par la justice hongroise, a annoncé mercredi le parquet de Budapest. Deux Hongrois, un Autrichien et un Américain sont visés par des poursuites dans ce dossier qui porte sur le marché remporté par le groupe Alstom pour la

fourniture de rames de métro à la régie de transports de Budapest. L'appel d'offre pour les lignes 2 et 4 du métro avait été passé en 2005 et, selon l'accusation, «un responsable de la société française Alstom a corrompu une ou plusieurs personnes susceptibles d'influencer l'issue de la procédure», a indiqué mercredi un communiqué du parquet. La justice hongroise, qui enquête depuis 2016, soupçonne ce marché d'avoir fait l'objet de pots-de-vin d'un montant de

huit millions d'euros payés entre 2007 et 2009 par le biais de sociétés danoises et autrichiennes ayant facturé des services de conseils fictifs. Le contrat remporté par Alstom avait pour but de remplacer le parc en service sur la ligne 2 et de créer une nouvelle ligne 4 automatique, dotée d'un matériel roulant sans conducteur.

Le marché de la nouvelle ligne 4, entrée en service en 2014, avait également été épinglé par l'Office européen de lutte

antifraude (Olaf) qui avait identifié de «graves irrégularités» sur ce chantier en partie financé par des fonds européens.

Le groupe français Alstom a été confronté ces dernières années à des accusations de corruption sur des contrats remportés dans plusieurs pays et a été sanctionné en décembre 2014 par une amende record de 772 millions de dollars aux Etats-Unis en vertu de lois américaines à portée extra-territoriale.

ETATS-UNIS: A partir de jumeaux astronautes la Nasa révèle une étude capitale pour les futurs voyages vers Mars

La NASA a envoyé un astronaute dans l'espace pendant un an et a comparé les réactions de son corps à celles de son jumeau resté, lui, sur Terre.

Les résultats de cette étude publiée jeudi permettent de donner une meilleure idée des conséquences sur les humains de longs séjours dans l'espace.

Cette étude va «guider la recherche biomédicale spatiale et permettre des voyages plus sûrs vers Mars», s'est réjoui Steven Platts, directeur adjoint du programme de la Nasa consacré aux missions habitées.

L'arrivée du premier humain sur Mars, après un vol qui pourrait durer deux à trois ans, est prévue par l'agence américaine en 2033.

L'astronaute américain Scott Kelly, 50 ans, a passé un an dans la Station spatiale internationale (ISS), pendant que son frère Mark Kelly, ancien astronaute lui-même, restait sur la terre ferme.

Les chercheurs ont observé attentivement les changements provoqués par leurs environnements respectifs sur leur corps.

Les résultats, publiés dans la prestigieuse revue Science, montrent que la plupart des modifications provoquées par un voyage spatial disparaissent peu à peu après le retour sur la planète bleue.

L'étude est «l'appréciation la plus complète que nous ayons jamais eue de la réponse du corps humain à un vol dans l'espace», selon Susan Bailey, de l'université de l'Etat du Colorado.

Utilisant Mark comme référence, les 84 chercheurs, issus de 12 universités différentes, ont documenté les conséquences moléculaires, cognitives et physiologiques des 340 jours consécutifs passés par Scott dans l'espace, entre 2015 et 2016.

L'intérêt de l'exercice ? «Parce qu'ils sont jumeaux, ils ont essentiellement le même code génétique», explique Andy Feinberg, de l'université Johns Hopkins.

De ce fait, «toutes les différences constatées durant le vol spatial» peuvent être attribuées à ce voyage, souligne Susan Bailey.

Scott, qui a comme son frère participé par le passé à plusieurs missions de la navette spatiale américaine, a été examiné avant, pendant et après son voyage. Du sang, de l'urine et des échantillons de selles ont été rapportés sur Terre à bord de vaisseaux ravitailleurs. Parallèlement, les chercheurs ont



également surveillé Mark, dénommé «réfèrent génétique terrestre». Scott Kelly a témoigné de sa fatigue à son retour.

«C'était comme si j'avais la grippe», a-t-il raconté, faisant part de douleurs articulaires et musculaires. «J'étais nauséux, étourdi.» «Des milliers de changements moléculaires et génétiques surviennent lorsque quelqu'un va dans l'espace», expose Michael Snyder, de l'université de Stanford.

Mais «pratiquement tout cela revient à la normale dans les six mois», a-t-il expliqué.

«C'est rassurant de savoir que lorsque vous rentrez, les choses rentrent globalement dans l'ordre».

Des mesures de l'épaisseur de la paroi de l'artère carotide des deux frères ont été prises.

Un épaississement peut être l'indicateur de maladies cardiovasculaires ou de risques d'accident vasculaire cérébral (AVC).

«Notre découverte principale est que la paroi de l'artère carotide de Scott s'est épaissie lors du vol, et est restée ainsi pendant toute la durée de la mission», a expliqué Stuart Lee, du centre spatial Johnson de la Nasa. Le même changement n'a pas été observée chez Mark.

Scott a également perdu 7% de sa masse corporelle pendant qu'il se trouvait dans l'ISS, tandis que celle de Mark a elle augmenté de 4% sur la même période. Un vaccin contre la grippe leur a été administré, déclenchant la même réaction immunitaire chez les deux frères. Les jumeaux ont également été sou-

mis à une batterie de tests cognitifs avant, pendant et après la mission.

Ceux-ci ont montré que les performances de Mark avaient décliné à son retour, en termes de vitesse et de justesse.

Chris Mason, généticien au Weill Cornell Medicine, s'est lui penché sur l'influence de l'environnement si particulier qu'est l'espace sur les gènes humains.

La «vaste majorité, plus de 90%» des changements observés, ont disparu une fois de retour sur Terre, dit-il. L'une des observations les plus intéressantes a été faite par l'équipe de Susan Bailey, qui s'est penchée sur les télomères.

Ces derniers se trouvent à l'extrémité des chromosomes et raccourcissent habituellement avec l'âge, ce qui fait d'eux un marqueur de la vieillesse. Avant la mission, ceux de Mark et Scott étaient très similaires.

Mais les chercheurs ont été surpris de constater chez Scott une «allongation des télomères» pendant son séjour dans l'ISS.

Les scientifiques cherchent à déterminer si l'exposition plus élevée aux radiations dans l'espace, une inflammation ou encore le stress, pourraient être la cause de cet allongement.

Attention, cette découverte «ne peut pas vraiment être vue comme la fontaine de jouvence» ou comme la preuve que les humains pourraient «vivre plus longtemps dans l'espace», a toutefois prévenu Susan Bailey. La longueur des télomères a en effet «très rapidement» décliné après le retour sur Terre de Scott.

CRISE DES OPIOÏDES: La prescription en chirurgie pointée du doigt

Une étude publiée hier révèle que la crise des médicaments opioïdes qui ravage l'Amérique du Nord s'explique en partie par le fait que ces antidouleurs puissants et addictifs sont trop prescrits après des opérations chirurgicales.

On sait déjà que la surprescription globale de ces opioïdes par des médecins est l'une des raisons de l'épidémie qui a fait des dizaines de milliers de morts par surdose ces dernières années aux Etats-Unis et au Canada. Mais les travaux publiés par The Lancet dans trois articles distincts mettent un coup de projecteur sur la chirurgie. «La prescription d'opioïdes après une opération chirurgicale peut prédisposer le patient à une prise de ces médicaments à long terme et à un mésusage, et doit donc être envisagée avec prudence», estiment les auteurs de ces travaux.

«Selon plusieurs études, la prescription d'opioïdes à des patients américains opérés est souvent excessive par rapport à leur douleur», notent-ils. Ils citent une étude américaine portant sur 155.000 patients ayant subi un acte de chirurgie comportant peu de risques (opération du canal carpien, arthroscopie du genou, ablation de la vésicule biliaire, opération d'une hernie inguinale).

Pour chacun de ces actes, le nombre de patients à qui on a prescrit des opioïdes après l'opération a augmenté entre 2004 et 2012. De même, la dose moyenne quotidienne d'opioïdes prescrite aux patients pour des douleurs post-opératoires a augmenté de 13% en moyenne sur l'ensemble de ces quatre actes (et jusqu'à 18% dans le cas de l'arthroscopie du genou). Une autre étude de 2009 comparait les Etats-Unis et les Pays-Bas.

Elle montrait que 77% des patients opérés d'une fracture de la hanche aux Etats-Unis se voyaient ensuite prescrire des opioïdes, alors que cette proportion était nulle aux Pays-Bas.

Pour autant, des données plus récentes «montrent une diminution des opioïdes dispensés par habitant aux Etats-Unis entre 2010 et 2015», nuancent-ils.

Cela pourrait présager d'un «renversement de la tendance à la hausse des prescriptions d'opioïdes après une opération chirurgicale».

Pour autant, les auteurs ne jettent pas le bébé avec l'eau du bain: «L'administration d'opioïdes avant une opération réduit la dose de produits nécessaires à l'anesthésie générale, et une utilisation appropriée après l'opération peut améliorer le bien-être du patient».

C'est d'ailleurs le souci de mieux traiter la douleur qui a conduit à prescrire davantage d'opioïdes (de 3 à 7,3 milliards de doses quotidiennes dans le monde entre 2001 et 2013), ce qui a paradoxalement provoqué une crise sanitaire inédite dans certains pays.

C'est pourquoi les auteurs demandent aux autorités des recommandations précises.

«Par exemple, il n'existe actuellement aucune instruction sur la durée pendant laquelle des patients peuvent rester sous opioïdes après une opération», note la revue Lancet au sujet de ces travaux d'auteurs australiens, américains et britanniques et canadiens.

«La douleur chronique post-opératoire est un problème grandissant puisque la population vieillit et que le nombre d'opérations augmente», préviennent-ils.

ENVIRONNEMENT: La pollution routière entraîne 4 millions de cas d'asthme par an chez les enfants

La pollution de l'air liée au transport routier est responsable de 4 millions de nouveaux cas d'asthme par an chez les enfants dans le monde, montre une étude publiée jeudi. Cela représente 13% des cas d'asthme diagnostiqués chaque année chez des enfants, soulignent les auteurs de l'étude, parue dans la revue spécialisée The Lancet Planetary Health.

Cette proportion monte jusqu'à 31% en Corée du Sud et atteint 30% au Koweït, au Qatar et aux Emirats arabes unis.

Au niveau des villes, c'est à Shanghai, en Chine, qu'elle est la plus élevée (48%), ajoutent-ils.

Suivent huit autres villes chinoises ainsi que Moscou et Séoul.

Paris se situe à la 21e place, avec un

tiers des cas d'asthme d'enfants qui seraient liés à la pollution routière.

Ces résultats devraient conduire à durcir les normes en matière de pollution, suggèrent les chercheurs, de l'université George-Washington à Washington.

En effet, la quasi-totalité (92%) des enfants qui développent un asthme lié à la pollution routière «vivent dans des régions qui respectent les niveaux recommandés» de polluants fixés par l'OMS, notamment la concentration moyenne annuelle en dioxyde d'azote (NO2).

L'asthme, inflammation chronique des bronches de plus en plus répandue, se manifeste par des crises sous forme de

sifflements et de gênes respiratoires.

La maladie peut être grave voire mortelle lorsque les symptômes ne sont pas ou mal traités.

L'asthme touche toutes les tranches d'âge mais débute souvent pendant l'enfance. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), c'est «la maladie chronique la plus courante chez l'enfant».

«Les facteurs de risque pour le développement de l'asthme comptent l'inhalation de substances de déclenchement, comme les allergènes, la fumée de tabac et les produits chimiques irritants», note l'organisation internationale.

«On sait depuis longtemps que la pollution de l'air extérieur peut entraîner une aggravation de l'asthme, mais ce

n'est que récemment qu'elle a été pointée comme une cause d'apparition de nouveaux cas», souligne Stephen Holgate, professeur d'immuno-pharmacologie à l'université de Southampton (Royaume-Uni), qui n'a pas participé à l'étude.

«En mettant en relation des données de santé avec une modélisation de la pollution, les auteurs font une solide démonstration du fait que, à des niveaux inférieurs aux recommandations de l'OMS, l'exposition au NO2 est liée à des nouveaux cas d'asthme», a-t-il ajouté.

Environ 235 millions de personnes sont touchées dans le monde et près de 400.000 personnes en meurent chaque année, selon l'OMS.

MINCEUR

6 CONSEILS POUR DOMPTER VOS ENVIES DE SUCRE

Pour rentrer dans la fabuleuse petite robe noire dont vous rêvez pour les fêtes, voici 6 conseils qui vous permettront de faire face aux envies de sucre qui peuvent peser lourd sur la balance.

Changez vos habitudes pour de bon

Pendant la grossesse et l'allaitement, les bébés apprennent par le liquide amniotique puis le lait maternel à apprécier la saveur sucrée. Cette habitude et cette connaissance les poussent plus tard à se faire plaisir mais aussi à se rassurer en consommant des aliments sucrés de façon régulière. Pour peu que les parents renforcent cette appétence en permettant la consommation d'une sucrerie à la fin de chaque repas et le réflexe est acquis au quotidien... Pour sortir de cette « dépendance » (« sugar craving » comme disent les Américains), il faut donc d'abord accepter de changer ses habitudes et de souffrir d'un léger manque (qui dure une dizaine de minutes tout au plus) au moins pendant quelques semaines. Vous pouvez remplacer la gâterie par un fruit, un verre d'eau ou tout simplement une tisane sans sucre.

Privilegiez les aliments à IG bas

Pour éviter les fringales de sucre, vous devez absolument privilégier les aliments à index glycémique bas. Ils permettent de maintenir un niveau stable de glucose dans le sang plus longtemps. Quelques exemples: les fruits (excepté la banane ou encore l'ananas), le pain, le riz ou encore les pâtes complètes, les lentilles, les haricots blancs, les yaourts maigres, le chocolat noir...

Au contraire évitez les aliments à IG élevé comme le pain blanc, le riz blanc ou les céréales type corn flakes mais aussi les pommes de



terre (surtout en frites ou en purée), les barres chocolatées, les viennoiseries, la confiture, la pâte à tartiner...

Abusez du pouvoir rassasiant des protéines

V viande, poisson, œufs et laitages permettent d'atteindre facilement (et pour longtemps) la satiété. Veillez à consommer au moins deux portions de protéines par jour. Idéalement, le matin et le midi afin d'éviter l'envie irrésistible d'une collation qui rebosse. D'autant que les protéines possèdent le même pouvoir dopant sur

l'activité cérébrale que les glucides!

Autorisez-vous des sucres amis

Le plus sûr moyen de ne pas se gaver de sucreries serait d'en débarrasser entièrement sa cuisine. Pourtant, votre organisme (et en particulier votre cerveau) a besoin de sucre pour fonctionner et la frustration ne ferait qu'accroître vos envies.

Bref, la solution consiste à faire vos courses intelligemment et à remplir vos placards de « gourmandises amies » sans matière grasse qui certes rend les produits

onctueux mais multiple par 10 les calories ingérées. Petite liste de vos nouveaux partenaires plaisir et forme: chocolat noir sans sucre ajouté, muesli, compotes, miel, coulis de fruit, sirop d'érable naturel, fruits secs...

Anticipez les situations à risque

En plus de son pouvoir rassurant, du plaisir qu'il procure et de son effet boostant, le sucre favorise la production de sérotonine, l'hormone anti-bleus par excellence. Pas étonnant qu'à chaque coup de stress au boulot, tout le monde se rue sur le distributeur

de friandises et qu'en plein hiver, on ait des envies irrésistibles de préparer des gâteaux...

Pour éviter de subir ce genre de situation, apprenez à gérer vos émotions négatives autrement. Cela peut passer par des gestes simples comme un exercice de respiration profonde ou boire un verre d'eau s'il s'agit d'un stress ponctuel et par la pratique régulière d'un sport ou des séances de relaxation type yoga si vous vous sentez d'humeur maussade.

Ne diabolisez pas les sucreries

Ne sautez pas de repas pour pouvoir vous « lâcher » sur une plaquette de chocolat aux noisettes plus tard sous peine de le stocker deux fois plus! En effet, votre organisme privé dans un premier temps, va compenser dès que vous lui donnerez de la matière! Ne tombez pas non plus dans l'excès de consommation de sodas light ou de chewing-gums dits « sans sucre » pour résister à votre gourmandise car cela entraînerait vos besoins de sucre et constitue quand même un apport calorique non négligeable à la fin de la journée.

Évitez aussi les compléments alimentaires qui « coupent » l'envie de sucre. Mieux vaut apprendre à équilibrer vos menus toute seule. Enfin, sachez craquer de temps à autre pour une vraie grosse sucrerie régressive. L'important dans ce cas: ne pas culpabiliser car cela vous pousserait sans doute à vous punir en recommençant de plus belle.

Et c'est précisément la répétition qui représente un danger pour votre ligne et votre santé...

CHOLESTÉROL : LIMITER LE STRESS OXYDATIF AVANT TOUTE CHOSE



Notre organisme est souvent confronté à un excès de radicaux libres. Ce stress, connu pour accélérer le vieillissement, a aussi un impact sur le cholestérol. Conseils pour lutter contre le stress oxydatif par le Dr Michel de Lorgeuil, cardiologue et chercheur au CHRS. Le stress oxydatif (également appelé stress oxydant) est un phénomène physico-chimique que subit notre organisme. Les radicaux libres (des molécules dérivées de l'oxygène) vont « attaquer » les différentes molécules de notre organisme (les lipides, les protéines, les glucides) avec des conséquences sur toutes nos cellules. Certaines cellules de notre organisme permettent de dégrader ces radicaux libres. Mais si l'on en produit trop, notre organisme est dépassé. C'est

celui que l'on appelle le stress oxydatif. Le cholestérol est insoluble dans le sang. Pour se déplacer jusqu'à son organe d'utilisation, il doit être transporté par des protéines qui vont livrer le cholestérol du foie aux cellules (LDL-cholestérol) ou à l'inverse des cellules au foie (HDL-cholestérol). Or, lorsqu'il y a trop de radicaux libres, ceux-ci attaquent et oxydent les transporteurs LDL-cholestérol. Ces derniers ne peuvent alors plus être reconnus par les récepteurs présents à la surface des cellules utilisatrices de cholestérol. Ils vont donc s'accumuler dans les vaisseaux sanguins. Cela peut entraîner la formation des plaques d'athérome qui gênent la circulation sanguine et provoquent des accidents cardiovasculaires. Le moyen le plus efficace, mais qui n'est pas for-

cément le plus simple, est de modifier notre alimentation. Ce qui ne veut pas dire opter pour un régime pauvre en cholestérol mais adopter une alimentation équilibrée riche en antioxydants car ceux-ci vont neutraliser les radicaux libres et donc diminuer le stress oxydatif. Un bon exemple de nourriture est celui des pays méditerranéens dont l'alimentation apporte les nutriments essentiels pour lutter contre le stress oxydatif. La vitamine C, la vitamine E, le bêta-carotène, les flavonoïdes, les tanins, les cuivres, le zinc, le sélénium, les oméga 3 et enfin les polyphénols que l'on trouve dans les fruits et légumes, le cacao, le colza et le noix, le poisson gras (bio), le thé vert ou le vin rouge (avec modération) sont tous de puissants antioxydants.

UNE CAMÉRA POUR SURVEILLER NOTRE ÉTAT DE SANTÉ EN FILMANT LE VISAGE



Des chercheurs américains viennent de mettre au point une caméra qui mesure nos constantes vitales rien qu'en filmant notre visage. Cette innovation pourrait bientôt constituer un logiciel disponible pour tous sur ordinateur, sur tablette ou sur mobile.

Une simple caméra pour remplacer les appareils de mesure de la tension, du rythme cardiaque, du niveau d'oxygène, simplement en observant le visage. Si le concept paraît loufoque, il a pourtant été mis au point par une équipe de chercheurs de l'université Rice de Houston (États-Unis). Le dispositif est constitué d'une simple caméra vidéo qui, en filmant le visage, permet de surveiller les signes vitaux de l'organisme.

Décrit dans la revue *Biomedical Optics Express*, le système appelé « Distance PG » peut mesurer le rythme cardiaque et la respiration du patient par analyse des variations de températures du visage. Les fluctuations du volume du sang circulant sous la peau et liés aux changements physiologiques modifient en fait la couleur du visage, d'une façon difficilement visible à l'œil nu mais perceptible par la caméra.

Si la technique ne date pas d'hier, c'est la première fois qu'un dispositif fonctionne pour toutes les couleurs de peau, des plus claires au plus mates. L'analyse du visage se fait en quatre étapes. En premier lieu, le nez, la bouche, les yeux et le contour du visage sont repérés par la caméra. Celle-ci divise ensuite le visage en quatre régions, puis en petites zones. Au final, les zones sont suffisamment petites pour que la caméra puisse observer les « micro-variations de température ».

Pour les auteurs, ce système de détection sera particulièrement utile pour surveiller les nouveau-nés, et en particulier les bébés prématurés.

L'origine de cette innovation, le chercheur Mayank Kumar a indiqué qu'il souhaitait que son système soit utilisé par les médecins pour examiner des patients à distance, voire même que les patients puissent mesurer leurs signes vitaux grâce à un logiciel disponible sur tablette, smartphone et ordinateur.

PHOTOGRAPH BY

LE SUCRE, UNE DROGUE ?

Nous sommes nombreux à apprécier les sucreries, parfois au point de ne pouvoir nous en passer... Le sucre fonctionnerait-il comme une drogue ? Alors, addict ou non ?

Sucre, chocolat, pâtisserie...

Un ou deux morceaux de sucre dans le café du matin, une pâtisserie à midi, l'envie d'un soda et d'une barre chocolatée pour la pause de 17 heures au bureau, quelques bonbons en voiture et du chocolat pour finir la soirée devant la télé : pour nombre d'entre nous, ce schéma n'a rien d'exceptionnel. Y aurait-il de la dépendance là-dedans ?

Peut-on parler d'addiction au sucre ?

À l'heure actuelle, non. Pas si l'on s'en tient à la définition de l'addiction de l'Organisation mondiale de la santé : un état de dépendance périodique ou chronique à des substances ou à des comportements. «On peut avoir une attirance pour le sucré», nuance Jean-Michel Lecerf. Dans certains cas, on peut même avoir des comportements compulsifs, mais on ne peut pas parler d'addiction au sens psychiatrique du terme. L'addiction indique, en effet, un état psychique et parfois physique, qui implique une prise compulsive d'un produit, de façon régulière ou périodique, de manière à ressentir ses effets et éviter de se trouver en phase de manque. La plupart du temps, on a besoin d'acquiescer les quantités pour obtenir l'effet recherché.

Pourquoi sommes-nous si attirés par la saveur sucrée ?

«Les aliments sucrés, tout comme les aliments gras, sont ceux que nous trouvons les plus attirants, car ce sont les plus énergétiques, donc les plus utiles à la survie», précise Jean-Michel Lecerf. Cette attirance vient de loin : in utero, le bébé peut déjà percevoir les différences de concentration de glucose sanguin, la diminution de la glycémie liée à la sensation de faim de sa mère, puis l'apaisement suivant la prise alimentaire.

Le cerveau se conditionne ainsi pour associer le sucre (le nutriment qui nous permet de retrouver au plus vite le niveau initial de la glycémie) à une sensation agréable, après sa consommation. Ensuite, l'éducation alimentaire durant l'enfance, la sensibilité individuelle, le contexte environnemental et culturel sont autant de facteurs qui interviennent pour expliquer la consommation excessive et l'accoutumance.

«À notre époque, même sans choisir des aliments sucrés, on trouve du sucre ajouté partout : dans le pain, la sauce tomate, le jambon...», précise Serge Ahmed. Cela contribue à nous en faire consommer de manière excessive et à développer notre appétence pour la saveur sucrée.»

À partir de quand y a-t-il consommation excessive de sucre ?

«Lorsque la consommation de produits sucrés empêche de manger autre chose», répond Jean-Michel Lecerf. Pour information, les nutritionnistes considèrent que la quantité de sucre simple (si on ne parle pas des glucides type riz...) à ne pas dépasser représente 10 % maximum de l'apport énergétique quotidien, soit environ 50 g de sucre. Ce qui correspond à 8 morceaux de sucre (un litre de boisson sucrée équivaut à 20 morceaux). Dans ces 50 g, il



fait inclure le sucre contenu dans les gâteaux, la confiture...

S'en priver, c'est nécessaire ?

«Oui, s'il y a un problème de santé : de diabète, de surpoids ou d'obésité, par exemple, insiste Jean-Michel Lecerf. En revanche, si on est actif, de poids normal, et que le reste de l'alimentation est équilibré, pas forcément. Se priver de sucre, et donc d'un plaisir, n'est pas une bonne solution.

La privation et la restriction cognitive entraînent une frustration qui, à un moment, risque de basculer vers la compulsion.» Plutôt que de se priver, il s'agit de savourer sa pâtisserie ou son bonbon, et de se limiter. On peut diminuer la quantité ajoutée dans les recettes, redécouvrir le goût des aliments nature, éviter d'avoir trop de bonbons et biscuits à disposition dans ses placards...

À quel moment faut-il chercher de l'aide ?

«En cas de comportements compulsifs», répond Jean-Michel Lecerf. Il peut alors être utile de se faire aider sur le plan psychologique, afin d'analyser la cause de ce comportement et de trouver d'autres solutions pour soulager le stress.

Les édulcorants sont-ils utiles pour assouvir ces pulsions ?

Ils peuvent effectivement aider à réduire la quantité de sucre consommée habituellement. «Mais le plus important, c'est de se dés-habituer du goût du sucre, explique Jean-Michel Lecerf. Sur ce point, les édulcorants ne sont d'aucune aide. Rappelons aussi qu'ils ne font pas maigrir, car on observe chez ceux qui en consomment un phénomène de compensation calorique (pas forcément vers des aliments sucrés, d'ailleurs).»

Les sucres simples sont-ils indispensables à notre organisme ?

«Les générations de nos grands-parents ne mangeaient quasiment pas de sucres simples. Les desserts étaient exceptionnels, ils ne mangeaient pas non plus de fruits tous les jours. Et ils ne s'en portaient pas plus mal...», souligne Serge Ahmed. Rappelons également que le sucre de canne est arrivé à la Renaissance (et seulement chez les nobles), et que le sucre de betterave date du XVIII^e siècle ! Nous avons pris l'habitude du sucre mais, du moment qu'il dispose de pain, pâtes, légumes secs et verts, notre organisme n'en a pas besoin pour fonctionner.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU: L'Afrique du Sud s'engage à défendre la cause sahraouie

Le vice-ministre sud-africain des relations internationales et de la coopération, Luwellyn Landers a réitéré que l'engagement de son pays en faveur d'une solution juste, acceptable et durable à la situation au Sahara occidental, soulignant que cette solution devrait répondre aux aspirations et à la volonté du peuple sahraoui afin qu'il puisse exercer son droit à l'autodétermination. S'exprimant lors d'une conférence tenue à Duran, sur les priorités du mandat de l'Afrique du Sud au Conseil de sécurité des Nations unies, le vice-ministre sud-africain des relations internationales et de la coopération, Luwellyn Landers a réitéré, à cette occasion, l'engagement de son pays en faveur d'une solution juste, acceptable et durable à la situation au Sahara occidental, soulignant que cette solution devrait répondre aux aspirations et à la volonté du peuple sahraoui afin qu'il puisse exercer son droit à l'autodétermination. Il a affirmé, dans ce contexte, que l'Afrique du Sud plaidera en faveur du renouvellement par le Conseil de sécurité des Nations unies, du mandat de la Mission de l'Onu pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso) et de l'élargissement de ses prérogatives afin d'y inclure la composante de surveillance des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc. L'Afrique du Sud avait été élue au même titre que l'Allemagne, la Belgique, l'Indonésie ainsi que la République dominicaine par l'Assemblée générale de l'ONU pour siéger au Conseil de sécurité comme membre non-permanent à partir de janvier 2019 pendant un mandat de deux ans, et ce, dans l'esprit de faire vivre le multilatéralisme.

Connue pour ses positions constantes à l'égard des questions de décolonisation de pays africains, Pretoria avait toujours plaidé pour le droit inaliénable à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Fin mars dernier, la capitale sud-africaine avait abrité les travaux de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui initiée par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Lors de cette conférence, qui s'est tenue les 25 et 26 mars, en présence d'une vingtaine de chefs d'Etat africains, le chef président sud-africain Cyril Ramaphosa a réaffirmé l'aide et le soutien de son pays aux Sahraouis auprès de l'ONU pour «la mise en œuvre sans délais des résolutions portant sur le règlement du conflit du Sahara occidental y compris celle prévoyant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui».

Réitérant le plein soutien de son pays à la cause sahraouie, M. Ramaphosa avait affirmé que son pays n'oubliera jamais le peuple sahraoui et sera toujours à ses côtés».

SOUDAN: L'armée appelée à transférer «rapidement» le pouvoir aux civils après la destitution de Omar El-Béchir

Au terme de près de quatre mois de mouvement de contestation populaire, le président soudanais Omar el-Béchir, au pouvoir depuis trois décennies, a été destitué jeudi par l'armée qui a instauré un couvre-feu et mis en place un conseil militaire de transition pour deux ans, alors que la communauté internationale appelle à un transfert «rapide» du pouvoir aux civils.

Le ministre soudanais de la Défense, Awad Mohamed Ahmed Ibn Auf, a été investi jeudi à la tête du conseil de transition du Soudan et prêté serment sur la Constitution en tant que président du Conseil militaire de transition, et Kamal Abdul-Marouf Al-Mahi a prêté serment en tant qu'adjoint, après avoir annoncé la destitution du président soudanais Omar el-Béchir et de son gouvernement le plaçant en détention dans un lieu sûr.

Il a en outre décrété l'état d'urgence pour une durée de trois mois, et un couvre-feu d'une durée d'un mois.

Le ministre de la Défense a indiqué qu'un conseil militaire serait créé pour diriger le pays pendant une période de transition de deux ans.

Il a également annoncé la suspension de la Constitution provisoire de la République du Soudan, ainsi que la fermeture de l'espace aérien soudanais pendant 24 heures et la fermeture de tous les postes frontiers du pays jusqu'à nouvel ordre.

Alors que la communauté internationale a fait part de sa crainte de voir un régime militaire aux commandes du pays, le Conseil militaire de transition, a assuré vendredi qu'il allait dialoguer avec toutes «les entités politiques» du pays et que le futur gouvernement sera «un gouvernement civil».

«Nous allons dialoguer avec toutes les entités politiques pour préparer le climat des échanges en vue de la réalisation de nos aspirations», a déclaré le général Omar Zinelabidine, membre du Conseil militaire de transition, assurant que le futur gouvernement serait «un gouvernement civil», mais il n'a pas précisé de date quant à sa mise en place.

Il a néanmoins indiqué que le ministre de la Défense sera membre de l'armée et que les militaires «participeront à la désignation du ministre de l'Intérieur».

Depuis le 19 décembre dernier, le Soudan est le théâtre de manifestations populaires contre la détérioration de la situation économique et la hausse des prix des produits de première nécessité.

Mettant dans un premier temps des revendications socio-économiques,



les manifestants ont porté leurs revendications pour réclamer la destitution d'el-Bachir.

Réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Soudan

Suite à l'annonce de la destitution par l'armée du président soudanais Omar al-Bachir, les Etats-Unis et cinq pays européens (la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique et la Pologne) ont exprimé leur préoccupation quant à l'évolution de la situation, la «fermeture des frontières», le «couvre-feu», et demandé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Soudan, pour le vendredi qui va se dérouler à huis clos.

«Le plus important est qu'il n'y ait aucune violence contre les manifestants», a souligné l'ambassadeur britannique adjoint, Jonathan Allen.

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres a réitéré de son côté, son appel au calme au Soudan et à la plus grande retenue de tous, réaffirmant que les Nations Unies sont prêtes à soutenir le peuple soudanais dans la voie à suivre.

La cheffe de la diplomatie européenne Federica Mogherini a quant à elle demandé à l'armée soudanaise le transfert «rapide» du pouvoir à un gouvernement civil de transition, soulignant la volonté de changement

exprimée par la population. «Seul un processus politique crédible et inclusif peut satisfaire les aspirations des Soudanais et déboucher sur les réformes politiques et économiques dont le pays a besoin», a déclaré Mme Mogherini dans un communiqué.

«Cela ne peut être obtenu que par le transfert rapide (du pouvoir) à un gouvernement civil de transition», a-t-elle ajouté. Face aux nombreuses répercussions du mouvement de protestation qui dure près de quatre mois, le Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) des Nations Unies a débloqué un fonds d'urgence de 26,5 millions de dollars destinés à fournir une assistance vitale au cours des six prochains mois à plus de 800 000 personnes affectées par la crise économique et l'insécurité alimentaire dans sept Etats du Soudan.

«La crise économique a eu des répercussions sur la situation humanitaire au-delà de l'insécurité alimentaire», a déclaré Mark Lowcock, secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Un total de 5,8 millions de personnes auraient été touchées par l'insécurité alimentaire entre janvier et mars 2019, en nette hausse par rapport à 2018, et leur nombre devrait encore augmenter durant la période de soudure à partir de mai 2019.

GUINÉE-BISSAU: Un ministre accusé d'avoir détourné du riz chinois

Le ministre bissau-guinéen de l'Agriculture, soupçonné d'avoir détourné du riz offert par la Chine, s'est opposé jeudi à des éléments de la police judiciaire venus «l'arrêter» dans son bureau à Bissau, selon son avocat.

Nicolau Dos Santos, également chargé du Développement rural, est membre du gouvernement chargé de gérer les affaires courantes depuis les législatives du 10 mars, remportées par le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC).

Sa formation, le Parti de la rénovation sociale (PRS), ne devrait pas faire partie du prochain gouvernement, dont la formation est attendue à la reprise des travaux parlementaires le 18 avril. Les ennuis judiciaires auxquels M. Dos Santos est confronté sont le fruit d'un «règlement de comptes», selon un responsable du PRS.

Des membres de la police judiciaire (PJ) se sont rendus jeudi à son bureau à Bissau pour «l'auditionner» dans le cadre d'une enquête sur 2.000 tonnes de riz offertes en début d'année par le gouvernement chinois, a expliqué à quelques journalistes un responsable de la



PJ, Fernando George. Une partie du riz, géré par le ministère de l'Agriculture, a été retrouvée par les policiers dans des échoppes et 36 tonnes dans la ferme pri-

vée du ministre, à 70 km de la capitale, selon la même source. A leur arrivée, les policiers se sont heurtés à la garde rapprochée du ministre. Le service d'ordre du ministre l'a ensuite exfiltré et conduit à sa résidence privée dans la capitale, où sa sécurité est depuis lors assurée par la garde nationale, une unité de l'armée, selon l'agence AFP.

«Mon client n'a opposé aucune résistance aux enquêteurs de la PJ venus l'entendre sur l'affaire du riz offert par la Chine. Il était même prêt à collaborer pour dire la vérité. A notre surprise, les enquêteurs ont utilisé la force en cassant la porte de son bureau, pour l'arrêter, alors qu'ils n'avaient présenté aucun mandat» d'arrêt, a déclaré l'avocat du ministre, Me Emiliano Mendes.

«Le ministère de l'Agriculture n'a aucune infrastructure pour stocker autant de riz.

Nous avons donc loué des magasins appartenant à des commerçants privés avant la distribution aux populations concernées», a expliqué devant la presse Nicolau Dos Santos, niant toute malversation.

ONU: 125 millions de dollars pour assister 13 situations d'urgence

Le secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, a approuvé jeudi l'octroi de 125 millions de dollars du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) pour appuyer des opérations d'assistance dans 13 situations d'urgence sous-financées, a-t-on appris du site de l'ONU.

Il s'agit de la plus grande allocation en la matière dans l'histoire du CERF et cela a été rendu possible par la générosité et la diversité des bailleurs de fonds du Fonds, a précisé le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

«Cette allocation du CERF est une bouée de sauvetage pour des millions de personnes confrontées à des crises dans le monde entier, où le niveau de souffrance est alarmant, mais le financement reste extrêmement bas», a déclaré M. Lowcock.

Le financement octroyé par le CERF permettra à l'ONU et à ses partenaires humanitaires de mener des opérations humanitaires auprès de plus de 9 millions de personnes au Cameroun, en Colombie, en République démocratique du Congo, à Djibouti, au Tchad, en Haïti, au Honduras, à Madagascar, au Niger, en Palestine occupée, en Tanzanie, Ouganda et Ukraine. Cet argent sera utilisé notamment pour assister plus de 500.000 femmes confrontées à la



violence sexiste et pour aider près de 400.000 autres à accéder à des soins de santé en matière de procréation.

Un montant total de 24 millions de dollars ira à des projets visant à aider plus de deux millions de personnes ayant besoin d'une protection immédiate dans 10 pays.

Plus de 7 millions de dollars sou-

tiendront les efforts d'éducation de plus de 150.000 enfants au Cameroun, au Tchad, en Colombie, en RDC, à Madagascar, au Niger, dans les Territoires palestiniens occupés et en Ukraine.

Plus de 350.000 personnes handicapées dans tous les pays bénéficieront du financement du CERF.

FARNCE-MALTE-UE:

La France prête à accueillir 20 des réfugiés bloqués au large de Malte pour permettre leur débarquement

La France est prête à accueillir 20 des réfugiés bloqués depuis plusieurs jours à bord du navire de l'ONG Sea-Eye, au large de Malte, pour permettre leur débarquement à La Valette, a indiqué hier le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner.

«Je me suis entretenu avec mon homologue maltais» et «je lui ai confirmé que la France, comme l'Allemagne et plusieurs autres partenaires européens, sera solidaire pour l'accueil de réfugiés présents à bord de l'AlanKurdi, afin de permettre leur débarquement à La Valette», a déclaré le ministre français dans un message sur Twitter.

«Comme pour les autres navires (Lifeline, Aquarius, SeaWatch), j'ai



demandé que les personnels du ministère de l'Intérieur et de l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides, NDLR) se tiennent prêts à se rendre sur place dans les heures à venir pour faciliter le transfert en France de 20 personnes en besoin de protection»,

a-t-il précisé. A Berlin, un porte-parole du ministère de l'Intérieur, cité par l'AFP, a indiqué que l'Allemagne était «prête à faire sa part».

Le navire Alan-Kurdi - baptisé par Sea-Eye en hommage au petit Syrien retrouvé noyé sur une plage turque - avait

secouru le 3 avril 64 réfugiés qui se trouvaient sur une embarcation de fortune au large de la Libye.

Il a d'abord fait route vers l'île italienne de Lampedusa, mais le ministre italien de l'Intérieur, Matteo Salvini (extrême droite), a estimé que c'était à Berlin de prendre en charge ces réfugiés secourus par une ONG allemande sur un navire battant pavillon allemand.

Le navire a ensuite mis le cap sur Malte et navigue depuis autour du petit pays méditerranéen.

Depuis l'été 2018, La Valette a accepté plusieurs débarquements de réfugiés secourus par des ONG, mais uniquement dans le cadre d'accords pour les répartir entre plusieurs pays européens.

ETATS-UNIS: Trump désigne le nouveau chef des opérations navales de la Marine

Le président américain Donald Trump a désigné l'amiral Bill Moran comme prochain chef des opérations navales (CNO) de la Marine, a annoncé jeudi le Pentagone. A l'heure actuelle vice-chef des opérations navales (VCNO), ce militaire prendra la relève de son supérieur, l'amiral John Richardson, si sa nomination est confirmée par le Sénat. «Je suis honoré et profondément reconnaissant de cette nomination. J'ai hâte de travailler avec le Congrès lors du processus de confirmation», a indiqué l'amiral Moran, selon le communiqué du Pentagone. En tant que No2 des opérations navales depuis le 31 mai 2016, Bill Moran a eu pour tâche d'améliorer l'état de préparation de la flotte, ainsi que de réformer la politique du personnel.

Il avait été chef du personnel naval de 2013 à 2016. Le Pentagone a ajouté que M. Trump avait par ailleurs désigné le vice-amiral Robert Burke au poste de VCNO.

Sous-marinier expérimenté ayant servi à bord de submersibles nucléaires d'attaque, celui-ci occupe pour l'heure le poste de chef adjoint des opérations navales en charge de la main d'œuvre, du personnel, de l'entraînement et de la formation.

NOUVELLE-ZÉLANDE: La nouvelle loi sur les armes semi-automatiques entre en vigueur

La nouvelle loi néo-zélandaise sur les armes qui interdit les modèles semi-automatiques de style militaire est entrée en vigueur vendredi, moins d'un mois après l'attentat terroriste perpétré contre deux mosquées de Christchurch.

La gouverneure générale de Nouvelle-Zélande, Patsy Reddy, a signé la loi jeudi soir, dans la dernière étape avant l'entrée en vigueur de la nouvelle législation. Mercredi, les députés avaient adopté en dernière lecture la réforme à 119 voix contre une. La nouvelle législation interdit «les armes semi-automatiques, les chargeurs, et les pièces qui peuvent être utilisées pour assembler des armes à feu interdites».

Elle a pour objectif de retirer de la circulation ces armes à travers notamment l'interdiction de leur vente, un programme de rachat et des lourdes peines pour les contrevenants pouvant atteindre cinq ans en prison. La Première ministre Jacinda Ardern avait annoncé son intention d'interdire les armes semi-automatiques de type militaire (MSSA) moins d'une semaine après l'attentat terroriste de Christchurch, quand 50 fidèles musulmans avaient été abattus pendant la prière du vendredi, suscitant une vague d'indignation nationale et internationale.

PAKISTAN: 20 morts et 48 blessés dans un attentat à Quetta

Au moins 20 personnes ont été tuées et 48 blessées hier dans l'explosion d'une bombe revendiquée par des talibans pakistanais sur un marché de Quetta, la capitale du Balouchistan, la plus instable des provinces du Pakistan, a annoncé un ministre provincial dans un nouveau bilan. D'après le ministre de l'Intérieur du Balouchistan Zia Ullah Langu, qui a communiqué ce nouveau bilan, deux des victimes sont des enfants. Le chef provincial de la police Mohsin Butt, avait précédemment fait état de 16 morts et 30 blessés. Le Balouchistan, frontalier de l'Iran et de l'Afghanistan, est le carrefour de nombreux trafics en tous genres. Des groupes armés extrémistes et séparatistes y sont également actifs.

APS

LIBAN:

L'armée libanaise reçoit un avion américain A-29 Super Tucano

L'armée libanaise a reçu jeudi un nouvel avion américain A-29 Super Tucano, a annoncé l'armée dans un communiqué. L'arrivée du nouvel appareil a permis à l'armée libanaise d'organiser des démonstrations en direct de tirs de roquettes à guidage laser APKWS, des éléments essentiels du nouvel avion d'attaque A-29 Super Tucano de l'armée de l'air libanaise.

Les démonstrations, qui ont eu lieu à Hamat, dans le nord du Liban, visaient à tester la capacité d'intégration entre deux types d'aéronefs, le Cessna Caravan et l'A-29 Super Tucano, et à manœuvrer des unités

pour atteindre des cibles avec une précision extrême.

«C'est une démonstration de l'efficacité de ce type de roquette, de la manière de l'utiliser et de son aptitude à l'utiliser, non seulement par le biais d'avions Super Tucano, mais également par son utilisation en projetant un laser depuis un Cessna et des dispositifs terrestres pouvant donner une direction à ces roquettes tirées par les avions», a précisé le brigadier général Charbel Dib.

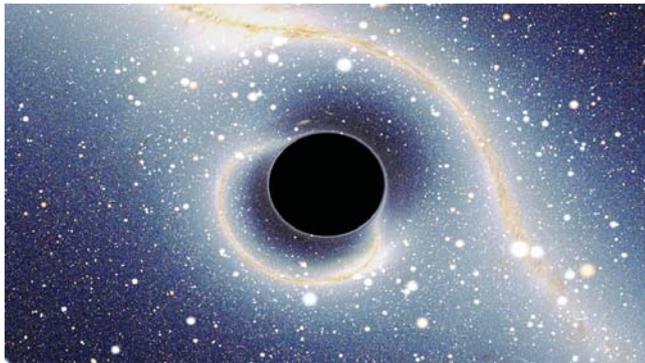
Dans le même temps, l'ambassadrice des Etats-Unis au Liban, Elizabeth Richard, a félicité l'armée

libanaise pour ses grandes capacités. «Je tiens simplement à féliciter l'armée de l'air. Ce que vous avez vu aujourd'hui est un exploit incroyable. C'est une augmentation incroyable de leurs capacités. Et un témoignage incroyable de l'intelligence et de la sophistication de votre armée», a déclaré Mme Richard.

Les Etats-Unis sont le principal fournisseur d'aide militaire au Liban, l'armée libanaise ayant reçu au total 1,5 milliard de dollars d'assistance militaire des administrations américaines successives depuis la guerre de 2006 contre Israël.

LES TROUS NOIRS : La science pourrait en donner une première image

Massifs, gloutons, surpuissants. Prédits par la théorie mais jamais directement observés, les trous noirs, dont on pouvait voir la première image hier, restent parmi les objets les plus énigmatiques de notre cosmos.



Un trou noir est un objet céleste qui possède une masse extrêmement importante dans un volume très petit. Comme si la Terre était comprimée dans un dé à coudre, ou comme si le soleil ne faisait plus que 6 cm de diamètre, expliqué récemment, glouton astronome à l'Observatoire de Paris-PSL. Selon la loi de la relativité générale établie en 1915 par Albert Einstein, qui permet d'expliquer leur fonctionnement, l'attraction gravitationnelle de ces "monstres" est telle que rien ne peut s'en échapper, ni la matière, ni la lumière, quelle que soit la longueur d'onde. On ne peut donc pas directement les observer. De plus, la force de gravité qui émane du trou noir est tellement phénoménale qu'on ne sait pas recréer un tel environnement en laboratoire. La science en a identifié deux types.

D'une part les trous noirs stellaires, qui se forment à la fin du cycle de vie d'une étoile. Ils sont extrêmement petits: tenter d'observer les plus proches de nous équivaudrait à

chercher à distinguer une cellule humaine sur la Lune. D'autre part les trous noirs supermassifs, qui logent au centre des galaxies et dont la masse est comprise entre un million et des milliards de fois celle du Soleil. Ils ont commencé à se former très tôt dans l'univers, avec les galaxies. Ils grossissent donc depuis quelque 10 milliards d'années.

Mais leur formation reste un mystère. Les deux trous noirs traqués par les chercheurs de la collaboration Event Horizon Telescope, qui doivent dévoiler les résultats de leurs recherches mercredi, sont deux supermassifs. L'un, Sagittarius A est blotti au centre de la Voie Lactée, à 26.000 années-lumière de la Terre. Sa masse est équivalente à 4,1 millions de fois celle du Soleil. Son rayon équivaut à un dixième de la distance entre la Terre et le Soleil.

L'autre est l'un des trous noirs connus les plus massifs, 6 milliards de fois plus que notre Soleil et 1,500 fois plus que Sgr A. Il est situé à 50 millions d'années-lumière de la Terre,

au cœur de la galaxie M87. Il est bien plus gros que Sagittarius A mais il est tellement plus loin de nous que, vue de la Terre, "sa taille apparente devrait être légèrement inférieure à celle de Sgr A", précise l'Event Horizon Telescope.

Sous l'effet de l'énorme attraction gravitationnelle, les étoiles trop proches sont aplatis, étirées puis disloquées, le gaz porté à des chaleurs extrêmes. Gaz et morceaux d'étoiles tournent en spirale autour du trou noir pour finalement y plonger, en générant un sursaut brillant de lumière ultra-violette.

"Quand un trou noir commence à aspirer de la masse, cette dernière devient

très chaude, elle brille et émet de la lumière", résume Paul McNamara, responsable scientifique à l'ESA (Agence spatiale européenne) de LISA Pathfinder, un futur observatoire spatial. A défaut d'observer un trou noir, les astronomes cherchent depuis des années à identifier le pourtour d'un monstre grâce à ces phénomènes se déroulant en limite.

ETATS-UNIS: SpaceX lance son premier vol commercial, une méga-fusée avec un satellite Arabsat

Le groupe américain privé SpaceX a lancé, jeudi soir depuis la Floride, son premier vol commercial, une fusée très puissante appelée Falcon Heavy, avec à bord un satellite Arabsat, le premier client payant de la société du milliardaire Elon Musk, patron également du constructeur automobile électrique Tesla.

La fusée, qui s'est détachée de son pas de tir à Cap Canaveral (Floride) à 18H36 locales (22H36 GMT), a réussi à placer le satellite Arabsat-6A, qui pèse six tonnes, en orbite géostationnaire, à 36.000 km de la Terre. Cette opération est intervenue environ 34 minutes après le décollage. «Réussite du déploiement d'Arabsat-6A en orbite géostationnaire confirmée - fin

de la première mission commerciale de Falcon Heavy», a annoncé SpaceX sur Twitter.

SpaceX a également réalisé un deuxième objectif, celui de récupérer les trois boosters de la fusée. Deux se sont ainsi posés sur la terre ferme environ 8 minutes après le décollage et le troisième sur la barge flottant dans l'océan Atlantique près de dix minutes après le décollage. En février 2018, une fusée Falcon Heavy avait réussi son premier vol lors d'un essai sans client, lors duquel elle avait envoyé une voiture Tesla récupérable rouge dans l'espace. Mais la récupération du lanceur sur la barge avait échoué.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA
WILAYA DE CHLEF

N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 099802019121821

AVIS DE CONCOURS NATIONAL
RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE
N° ...01... /2019

Le Wali de Chlef représenté par le Directeur des Equipements Publics lance un avis de concours national restreint de maîtrise d'œuvre pour: « ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE TYPE 1000/300R à la nouvelle ville - Chorfra - Chlef »

Seuls les bureaux d'études nationaux (seul ou en groupement) répondant aux conditions d'exercice de la profession d'architecte et inscrits au tableau national de l'Ordre des Architectes ou agréés pour l'exercice de la profession d'architecte et ayant :

1- Capacités professionnelles

Disposant d'une attestation d'inscription au tableau national de l'ordre des architectes ou certificat d'agrément pour l'exercice de la profession d'architecte.

2- Capacités financières

Ayant une sommation du montant du chiffre d'affaire réalisé pendant les trois dernières années \geq 5.000.000,00 DA.

3- Capacités techniques

A- Références professionnelles

Ayant réalisé au moins projet relatif à une mission d'étude et suivi de :

- Un projet ou plus classé Catégorie « C ou plus » conformément à l'arrêté interministériel du 15/05/1988, portant modalité d'exercice et de rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment

B- Moyens humains (équipement permanent)

Disposant de moyens humains suivant :

1. chef de projet :

✓ désignation du profil : architecte ou ingénieur d'état
✓ nombre minimum d'années d'expériences : 04 ans.

2. Architecte ou ingénieur :

✓ désignation du profil : architecte ou ingénieur d'état ou master
✓ nombre minimum d'années d'expériences : 03 ans.

C- Moyens matériels

Disposant de moyens matériel suivants :

- (01) Véhicule tout type,

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces réglementaires énumérées ci après :

1. Dossier de candidature contient :

- 1- La déclaration de candidature, jointe en annexe (II), renseignée en totalité, datée et signée,
- 2- La déclaration de probité, jointe en annexe (I), renseignée en totalité, datée et signée,
- 3- copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA)
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le bureau d'étude.
- 5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats :
- 6- Attestation de visite du site

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Concours de maîtrise d'œuvre restreint

Projet :

N° / 2019.

" Dossier de candidature "

" A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres "

2- L'OFFRE TECHNIQUE, DE PRESTATION ET FINANCIERE

A- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- La déclaration à souscrire, jointe en annexe (III), renseignée en totalité, datée et signée,
- Un mémoire technique justificatif :
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 1^{re} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Concours de maîtrise d'œuvre restreint

N° / 2019

" Offre technique "

Dénomination du soumissionnaire et objet du concours de maîtrise d'œuvre restreint

B. L'OFFRE DE PRESTATION CONTIENT

1. Dossier graphique accompagné d'un rapport explicatif technique :

- Plan d'ensemble du Centre à l'échelle 1/500 ou 1/1000 faisant ressortir l'intégration du projet dans le territoire environnant.
- Plan masse à l'échelle 1/500.
- La conception générale du projet avec les aspects typologiques et volumétriques
- Les aspects paysagers (traitement des espaces, mobilier urbain, revêtement des sols, etc.)
- Les vues en plan des différents niveaux à l'échelle 1/100 ou 1/200.
- Les coupes et façades à l'échelle 1/200.
- Perspectives et croquis d'ambiance faisant ressortir l'image du Centre avec des zooms sur les éléments caractéristiques du projet.
- Un rapport de présentation du projet : justifiant le parti d'aménagement retenu, la programmation, les surfaces, le coût des travaux, procédé technique de construction.
- Etat des lieux :
 - Photo
 - Pathologie constatée
 - Proposition de remplacement par phasage (plant de phasage par étape) tout en préservant la scolarité, la sécurité du personnel et des élèves.
 - Une présentation du projet sur CD.
- Tout autre document nécessaire à une meilleure appréciation de la conception et du fonctionnement du projet

L'enveloppe scellée portant codification du bureau d'étude, comportant une fiche de renseignement dans laquelle sera inscrit le nom et le prénom, ou la raison sociale, ainsi que l'adresse du candidat et le code choisi par le BET

3. L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2^{ème} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Concours de maîtrise d'œuvre restreint

N° / 2019.

" Offre de prestation "

Dénomination du soumissionnaire et objet du concours national de maîtrise d'œuvre restreint

C. L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT

- La lettre de soumission jointe en annexe IV, renseignée en totalité, datée et signée
- Le détail estimatif visé par le soumissionnaire.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3^{ème} enveloppe, cachetée sur laquelle seront portées les mentions, ci-après :

Concours de maîtrise d'œuvre restreint

N° / 2019.

" Offre financière "

Dénomination du soumissionnaire et objet du concours de maîtrise d'œuvre restreint

Les trois plis doivent être présentés sous double pli fermé et anonyme et porter la mention suivante :

Concours de maîtrise d'œuvre restreint

Projet :

N° / 2019.

" A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres "

Est adressée à Monsieur le Directeur des Equipements Publics, boulevard des Martyrs siège des trois (03) directions techniques à Chlef.

- 1) La durée de préparation des dossiers de candidature est fixée à quinze (15) jours à compter de la première publication de l'avis de concours de maîtrise d'œuvre restreint au BOMOP ou à la presse national
- 2) La durée de préparation des offres technique de prestation et financière est fixée à (30) jours à compter de la première publication de l'avis de préselection des candidats à la presse national inséré dans les organes d'informations qui ont assuré la publication de l'avis de concours ou au BOMOP
- 3) La date de dépôt des dossiers de candidature est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres (dossiers de candidature) avant 10H00 Heures et la date d'ouverture des plis se déroulera le même jour de dépôt des Offres (dossiers de candidature) à 10:00 Heures.
 - Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des dossiers et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
- 4) La date de dépôt des offres technique de prestation et financière est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres (technique, prestation et financière) avant 10H00 Heures et la date d'ouverture des plis des offres technique sera lieu à la date de dépôt des offres à 10H00, l'ouverture des plis des prestations n'est pas publique.
 - Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des dossiers et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.

N.B. Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres (15 jours + 30 jours) augmentée de trois (03) mois à compter de la date des dépôt des offres.

«ELÉMENTS POUR UN MANIFESTE DE L'ALGÉRIE HEUREUSE»: Le dernier ouvrage de la série, publié

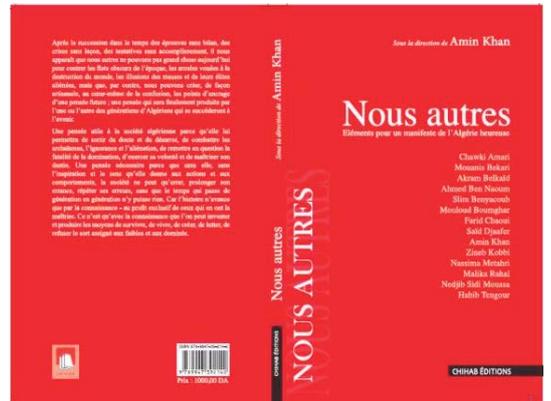
Un ouvrage collectif intitulé «Travailler!», explorant le rapport du citoyen algérien au travail, la place de la femme dans la sphère économique et les liens entre le travail et les grands chantiers de réforme dans le paysage économique et social algérien, a été publié récemment sous la direction de Amin Khan.

Cet ouvrage de 196 pages rassemble les écrits de l'universitaire et psychiatre Nassima Metahri, de la première femme Docteur d'Etat en Algérie et professeur agrégé de sciences économiques Fatima Zohra Oufriha, disparu en 2018, de l'universitaire, ancien diplomate et poète Amin Khan, de l'universitaire Nedjib Sidi Moussa ou encore de l'historien Fouad Soufi. «Travailler!» est le quatrième ouvrage de la série «Nous autres, éléments pour un manifeste de l'Algérie heureuse». L'universitaire et psychiatre Nassima Metahri prend part à cet ouvrage avec un texte intitulé «Entre la singularité d'un pluriel et les singularités d'une pluralité» explorant le rapport au travail et sa perception sur les plans psychologique, philoso-

phique et historique. Travailler est «un moyen de subsistance, une occasion d'épanouissement, (...) un facteur d'émancipation ou d'asservissement», argue la psychiatre qui atteste que le travail «n'est pas réductible à la simple exécution de tâches, mais indissociable à l'activité psychique».

Dans sa contribution, «Femmes et travail en Algérie», Fatima Zohra Oufriha dresse un tableau, par les chiffres, du monde féminin, du travail ainsi de la place occupée par les femmes dans les différents recensements. Elle revient sur les caractéristiques de la population féminine active (âge et principaux secteurs d'activité), sur le taux de chômage féminin et les raisons poussant les femmes à refuser ou renoncer au travail, ou encore sur

le profil majoritaire de la femme active et ses principaux secteurs d'activité. L'institution d'un nouveau statut du travail représente pour Amin Khan une condition pour «articuler la réformes des institutions et de l'éducation», pour «l'industrialisation du pays» ou encore pour le «développement d'une capacité scientifique nationale». Dans son texte «Délitement/mutation, une esquisse de l'alternative», l'ancien diplomate considère ces axes de réforme et de développement comme «une dimension essentielle» à la mutation de l'Algérie. Abdelghani Rahmani, cadre medico-social, propose une «Note sur la santé du travailleur» dans laquelle il insiste sur l'importance de la santé du travailleur et sa protection sociale



et sur l'impératif d'atteindre un «état optimal de bien-être physique, mental et social du travailleur». «Travailler!», comporte également une série de quinze photographies dédiées au travail prises par Arezki Tahar et des des-

sins de presse de Redouane Assari. L'ouvrage complète la série «Éléments pour un manifeste de l'Algérie heureuse», publiée à partir de 2016, comportant déjà trois autres volumes, «Nous autres», «Notre rapport au monde» et «Penser».

Mounir Gouri distingué à l'Institut du monde arabe

Le plasticien et photographe algérien Mounir Gouri a reçu mercredi soir à Paris, le Prix spécial du jury des «amis de l'Institut du monde arabe (Ima)» pour la jeune création contemporaine arabe, a-t-on relevé sur le site de l'Ima.

Le plasticien algérien a été distingué pour son travail dans le cadre de l'exposition «Football et monde arabe» organisée à l'Ima du 10 au 21 avril. Il a reçu le prix des mains de Leïla Shahid, présidente de la Société des amis de l'Ima, et Jack Lang, directeur de l'Ima. Mounir Gouri a déjà participé à un grand nombre d'événements dédiés aux arts plastiques en Algérie, à la foire des arts de Beyrouth (Liban), au Festival des arts numériques en France et en Italie, ou encore à la biennale de



l'image en mouvement en Argentine. L'artiste a récemment pris part à une exposition collective «Réflexions esquissées sur un

conflit inachevé» à la galerie d'art «Al Quds Gallery» à Washington. Son travail a également été exposé au Centre culturel arabe de

Milan (Italie). Diplômé de l'Ecole des Beaux-arts de sa ville natale de Annaba, Mounir Gouri, avait pris part à plusieurs résidences de création avant d'exposer ses œuvres pour la première fois en 2008 lors d'une rencontre des écoles d'art à Alger. Le Prix des amis de l'Ima est remis annuellement à un artiste de moins de 40 ans afin de «promouvoir la jeune création contemporaine arabe». En 2019, il est revenu au photographe marocain «Yoriyas».

Un autre photographe algérien, Fethi Sahraoui, avait reçu ce prix en 2017 pour son travail «Mercy Island», une série photographique présentée dans l'exposition «Trésors de l'islam en Afrique. De Tombouctou à Zanzibar».

ALGÉRIE-CANADA L'Algérie invitée d'honneur du 60e Salon international du livre de Québec

Des écrivains algériens prennent part au 60e Salon international du livre de Québec qui a ouvert ses portes mercredi avec comme invité d'honneur l'Algérie, indique un communiqué du ministère de la Culture.

Une délégation conduite par le chef de Cabinet au ministère de la Culture, Ali Redjel, prend part à ce salon aux côtés d'écrivains comme Nacera Belloula, Ameziene Ferhani, Abdelwahab Aissaoui, Lynda Koudache, Dib Elyazid. Dans son allocution, M.Redjel a affirmé que la participation de l'Algérie à ce salon en tant qu'invitée d'honneur «dénote des relations d'amitié et de partenariat entre l'Algérie et le Canada». L'édition 2019 de cet événement littéraire, présidée à titre honorifique par le romancier Yasmina Khadra, verra également la participation d'éditeurs algériens comme «Dar El Hikma», «El Houada».

Le Salon international du livre de Québec qui accueille cette année quelques 700 éditeurs et plus d'un millier d'auteurs venus du monde entier, est un des plus anciens de la province francophone du Canada.

Le salon accueille parallèlement le Festival de la bande dessinée francophone de Québec.

L'évènement réunit chaque année près d'un millier d'éditeurs et attire quelque 60.000 visiteurs. Le 60e Salon international du livre de Québec se poursuit jusqu'au 14 avril prochain.

APS

WORLD PRESS PHOTO:

L'image d'une fillette hondurienne en pleurs primée



Le cliché bouleversant d'une petite fille hondurienne en larmes, le regard tourné vers sa mère fouillée par un agent à la frontière

américaine, s'est adjugé jeudi le prix de la photo de l'année du prestigieux World Press Photo.

Cette image capturée en juin 2018 par John Moore, photographe de Getty, montre Sandra Sanchez et sa fille Yanela alors qu'elles sont appréhendées par des officiers, après avoir traversé illégalement la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique.

Les juges ont estimé que ce cliché, qui a fait le tour du monde, illustre «une violence d'un autre type, qui est psychologique». Face à l'émoi général créé par la photo, le service américain des douanes et de la protection des frontières avait précisé que Yanela et sa mère ne figuraient pas parmi les milliers de migrants qui ont été séparés à leur arrivée aux Etats-Unis.

«Néanmoins, le tollé général contre cette pratique controversée a entraîné le président Donald Trump à revoir sa politique en juin dernier», ont déclaré les juges du concours basé à Amsterdam.

John Moore était en train de photographier les agents des services frontaliers dans la nuit du 12 juin, au coeur de la vallée du Rio Grande, lorsqu'ils ont arrêté un groupe de personnes qui tentaient de traverser la frontière.

«Je pouvais voir la peur sur leurs visages, dans leurs yeux», avait confié à une radio américaine le photographe. La question sensible de l'immigration a également été mise en lumière jeudi dans la catégorie «World Press Photo Story of the Year Award» (Prix de l'année pour un reportage photo).

Les juges ont plébiscité une série de photos prises en octobre 2018 par le photographe Pieter Ten Hoop, qui retrace le parcours de nombreuses familles ayant quitté le Honduras à bord d'une caravane afin de se rendre aux Etats-Unis. Ces clichés «témoignent d'un sens de la dignité élevés», a déclaré l'un des membres du jury. Cette année, les juges ont sélectionné les gagnants parmi quelque 78.800 images soumises par plus de 4.730 photographes du monde entier, selon les organisateurs.

CINÉMA:

Le comédien Aziz Degga n'est plus

Le comédien Aziz Degga s'est éteint hier matin à Alger, à l'âge de 74 ans, suite à une maladie, a-t-on appris de ses proches.

Le défunt, est né à Alger le 10 novembre 1945, a été inhumé hier après la prière de Dohr au cimetière de Ain Benian, a précisé la même source.

Aziz Degga, connu pour son rôle de Moh Smina dans le film d'Omar Gatlou de Merzak Al-louache, débuta sa carrière artistique au début des années 60 comme animateur à la cinématique. Il était à la fois comique, imitateur et animateur. Parmi les films où il avait joué

des rôles principaux : Omar Gatlou (1976), Cri de pierre (1987), Le Clandestin (1988), et Morituri (2007). Depuis son départ à la retraite il se consacre à l'écriture de contes pour enfants. Le documentariste Hamid Benamra, lui avait consacré tout un portait, pour lui rendre hommage.



WATER-POLO / TOURNOI INTERNATIONAL DE RABAT 2019 : L'ASUC Sétif et le WR Sétif se contentent de la 4^e et 5^e place

Les clubs algériens, l'ASUC Sétif et le WR Sétif se sont contentés de la 4^e et 5^e place dans le classement général de la 3^e édition du tournoi international de Rabat de water-polo qui s'est déroulée du 9 au 11 avril à Rabat (Maroc) avec la participation de 6 équipes représentant 3 pays du Maghreb.

Le WR Sétif a perdu lors de sa première sortie contre le CN Ben Arous (Tunisie) sur le score de (3-15), avant d'être tenu en échec lors de sa confrontation avec le WA Casablanca (Maroc) sur le score de (12-12).

Après s'être qualifié en demi finale le WR Sétif, le représentant de l'Algérie a été battu par le AS Marsa (Tunisie) sur le score de (7-23). Le club algérien s'est contenté donc de la 4^e place après sa défaite face au US Cheminots du Maroc (6-15) lors du match de classement pour la 3^e ou la 4^e place.

Pour sa part, l'ASUC Sétif a perdu deux de ses rencontres contre respectivement les US Cheminots du Maroc (8-11) et le AS Marsa (Tunisie) (9-16) pour se voir ainsi éliminé en occupant la 3^e et dernière place dans le groupe A (n2). Les athlètes algériens ont réussi, tout de même, à décrocher la 5^e place après avoir remporté leur rencontre face au WA Casablanca (Maroc) (13-5) lors du match de classement pour la 5^e ou 6^e place.

La deuxième confrontation du quarré d'or a vu la victoire de CN Ben Arous (Tunisie) face à leur hôte les US Cheminots du Maroc (11-8) donnant ainsi lieu à une finale purement tunisienne entre le AS Marsa et le CN Ben Arous, une finale remportée par ce dernier sur le score de (13-8).

Le Tournoi international de Rabat 2019 (9-11 avril) devait se dérouler avec la participation de 8 équipes représentant 5 pays du bassin méditerranéen, mais les équipes de CN Caballa (Espagne) et Portinado (Portugal) se sont absentées pour des raisons inconnues.

L'invitation des deux formations algériennes par le club organisateur l'US Cheminots du Maroc, intervient suite à la consécration de l'ASUC Sétif du titre de champion d'Algérie des U20 de l'année 2019 devant le WR Sétif, à l'issue des épreuves disputées à Mostaganem (22-23 février) et à El-Eulma (22-23 mars). La 4^e édition du Tournoi international de Rabat se tiendra en 2020.

Classement final du Tournoi international de Rabat 2019 :
1- CN Ben Arous (Tunisie).
2- AS Marsa (Tunisie)
3- US Cheminots du Maroc
4- WR Sétif (Algérie)
5- ASUC Sétif (Algérie)
6- WA Casablanca (Maroc).

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS DE BEACH-VOLLEY (U21): Les sélections algériennes valident leurs tickets pour le Mondial

Les sélections algériennes de Beach-volley "masculines et féminines" des U 21, se sont qualifiées au Championnat du monde 2019, après une "brillante participation" au Championnat d'Afrique des Nations de beach-volley, disputé en Egypte, du 4 au 10 Avril courant, a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué.



La paire masculine composée de Omar Benfetima et de Mohamed Islem Kalouche est arrivée en finale, après avoir battu une paire égyptienne en demi-finale. Par la suite, les "verts" ont perdu contre une paire du Mozambique. La paire féminine, composée de Salima Be-

char et Melissa Soualmi, s'est classée troisième, après avoir battu en match de classement un duo marocain. En terre égyptienne, la sélection masculine a été encadrée par Mohamed Ghachi, tandis que la gent féminine est entraînée par Badreddine Boutefnouchet. La délégation

algérienne a été conduite par Lahcen Zitouni, membre du Bureau fédéral de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), accompagnée de l'arbitre internationale, Hassiba Bakour. Le Championnat du monde est prévu en Thaïlande, du 19 au 23 juin prochain.

TÉBESSA :

Réception de cinq piscines communales en août

Cinq (5) piscines communales, faisant actuellement l'objet d'opérations de réalisation, d'aménagement et de réhabilitation, seront réceptionnées en août prochain dans la wilaya de Tébessa, a révélé jeudi le wali Attalah Moulati.

«Ces structures du secteur du sport sont réparties sur les communes de Tébessa, d'El Kouïf, d'Ouenza, de Cheria et de Negrine et seront réceptionnées courant le mois d'août prochain», a précisé à l'APS le même responsable. Une enveloppe financière estimée à 70 millions DA a été consacrée pour le renouvellement de la piscine communale de la zone frontalière d'El Kouïf afin de permettre aux jeunes de profiter de moments de loisirs et détente durant la saison d'été d'autant plus que cette région

connaît une hausse importante de la température pendant cette période, a-t-il ajouté.

Le chef de l'exécutif local a, dans ce même contexte, souligné qu'un budget d'investissement de l'ordre de 12 millions DA a été alloué pour l'aménagement de la piscine de la localité d'Ouenza ainsi qu'un montant financier similaire pour la mise à niveau de celle de la commune de Cheria, en attendant la mobilisation d'une somme financière nécessaire pour la fourniture de l'eau et l'acquisition des équipements de la piscine de la localité de Negrine, située dans la zone Sud de cette wilaya.

«Une attention particulière sera accordée pour le parachèvement des travaux dans les délais précis et la mise en

exploitation de ces structures de la jeunesse et des sports durant le mois d'août prochain dans le but de permettre aux jeunes de la wilaya d'apprécier les activités sportives nautiques au cours de la saison estivale», a-t-on noté.

Pas moins de 50 piscines hors sol seront distribuées à travers le reste des localités de cette wilaya, a indiqué dans ce même contexte la même source attestant que des efforts sont déployés pour la réalisation de pas moins de 16 stades de proximité dotés de pelouse synthétique répartis sur diverses communes de la région dont les chantiers avancent «à divers taux». Ces projets sont lancés dans le cadre des mesures visant la création des espaces et des commodités sportives à travers l'ensemble de la wilaya.

TENNIS / TOURNOI INTERNATIONAL CAP-D'AIL :

Youcef Rihane accède au dernier carré

Le tennisman algérien Youcef Rihane s'est qualifié jeudi aux demi-finales du Tournoi international juniors de Cap-d'Ail, qui se déroule du 7 au 14 avril dans les Alpes-Mari-

times (France), en s'imposant devant la tête de série N.3 l'Italien Flavio Cobolli en deux sets (6-0,7-5).

En demi-finale, prévue vendredi, Rihane défiera le

Français Kyrian Jaquet. De Grade 2, ce tournoi international qui se déroule sur les courts en terre battue du Tennis club Cap-d'Ail, a drainé la participation de plusieurs

joueurs figurant dans le Top 50 mondial de la catégorie «juniors», notamment, le Canadien Taha Baadi (40^e) et l'Italien Flavio Cobolli (48^e).

FED CUP :

Les Tchèques avec Safarova face au Canada les 20 et 21 avril

L'équipe de tennis de République tchèque, tenante du titre mais sortie dès le premier tour de la Fed Cup 2019, affrontera les 20 et 21 avril à Prostějov (est) en barrage le Canada avec Lucie Safarova, en fin de carrière. Safarova, 32 ans et N.135 mondial, n'est plus apparue sur le circuit depuis sa défaite au premier tour à Québec, en septembre.

«Elle veut jouer et se battre. Je ne pense pas que les Canadiennes s'attendent à ce qu'elle joue, cela peut donc être notre grand atout», a indiqué mercredi devant la presse le capitaine tchèque, Petr Pala. La finaliste de Roland

Garros en 2015 avait initialement annoncé en novembre qu'elle mettrait un terme à sa carrière en janvier, après les Internationaux d'Australie.

Comme elle n'a pas pu honorer ce rendez-vous à cause d'une blessure, elle compte désormais raccrocher la raquette au tournoi WTA de Prague (29 avril-5 mai). La gauchère tchèque totalise sept titres en simple et quatre sacres en Fed Cup (2011, 2012, 2014, 2015).

En double, elle a été sacrée à cinq reprises en Grand Chelem avec l'Américaine Bethanie Mattek-Sands, et a remporté la médaille de bronze aux JO-2016

à Rio, avec sa compatriote Barbora Strýcová.

Comme Pala devra se passer face au Canada des services des deux meilleures joueuses tchèques, Petra Kvitová (N.3) et Karolína Plíšková (N.4), Safarova sera épaulée par Marketa Vondroušová (N.45), Karolína Muchová (N.102) et Marie Bouzková (N.117). Couronnées à six reprises lors des huit dernières éditions de la Fed Cup, les Tchèques ont été battues début février au premier tour du Groupe mondial par la Roumanie (3-2) qui affrontera la France en demi-finale à Rouen.

LIGUE DES CHAMPIONS (QUARTS DE FINALE/RETOUR) EST-CSC: Les Constantinois contraints à l'exploit

Le CS Constantine, battu lors de la première manche à domicile (3-2), est appelé à sortir le grand jeu aujourd'hui au stade de Radès (20h00) face à l'ES Tunis s'il veut continuer l'aventure africaine, à l'occasion des quarts de finale (retour) de la Ligue des champions de football.



La mission des joueurs de l'entraîneur français Denis Lavagne s'annonce d'ores et déjà délicate face au tenant du trophée qui a de surcroît fait preuve d'une grande maîtrise à Constantine. Le CSC, qui aspire à poursuivre sa belle aventure dans cette épreuve, devra impérativement puiser dans

ses ressources pour aller arracher sa qualification en terre tunisienne face au coéquipier de l'international algérien Youcef Belaïli qui avait montré la voie à son équipe en ouvrant le score sur penalty lors de la première manche. «En football, il faut toujours y croire. Qui aurait dit que le

Paris SG ou le Real Madrid allaient se faire éliminer chez eux (en Ligue des champions d'Europe, ndlr) après avoir gagné à aller en dehors de leurs bases?», a lancé Lavagne. De son côté, l'entraîneur des «Sang et Or» Mouine Chaâbani s'attend à «une réaction du CSC au match retour».

Sur le plan de l'effectif, le champion d'Algérie sortant sera amoindri par des absences de taille à l'image du portier international Chamseddine Rahmani, victime d'une fracture du poignet à aller, ou encore de l'attaquant Smaïl Belkacemi et du milieu offensif et vice-capitaine Sid-ali Lamri, blessés, alors que le meneur de jeu Kaddour Beldjilali est incertain.

Autant de défections qui vont certainement donner des soucis supplémentaires à Denis Lavagne, appelé à trouver la bonne formule pour créer l'exploit dans l'enceinte olympique de Tunis. Cette rencontre a été confiée à l'arbitre marocain Noureddine Al-Jaafari, assisté de ses deux compatriotes Hichem Aït-Abbou et Yahia Nouali.

Le programme

Programme des quarts de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévus samedi (heures algériennes) :

Aller

A 15h00: TP Mazembe (RD Congo) - Simba SC (Tanzanie) 0-0
A 18h00: Al-Ahly (Egypte) - Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) 0-5
A 20h00: WA Casablanca (Maroc) - Horoya AC (Guinée) 0-0
A 20h00: ES Tunis (Tunisie) - CS Constantine (Algérie) 3-2.

INTER-RÉGIONS :

Le programme de la 29^e journée

Gr. Centre-Ouest

Aujourd'hui à 15h00 :

CR Zaouia - FCB Freneda
SC Ain Defla - IRB Laghouat
ORB Oued Fodda - IRB Bou Medfaâ
JSM Chéraga - CRB Sendjas
CRB Froha - E Sour Ghozlane
IRB Aflou - ES Berrouaghia
CRB Boukadir - RA Ain Defla
USB Tissemsilet - ARB Ghriiss

Gr. Est

Demain à 15h00 :

CRB Dréan - ES Guelma
NRB Grarem - CRB Ain Yagout
IRB Robbah - ES Bouakeul
CB Mila - NRC Boudjelbana
O Magrane - MB Rouissat
MSP Batna - WM Tébessa
IRB El Hadjar - Hamra Annaba
NASR El Fedjoudj - ESB Besbes

Gr. Centre-Est

Aujourd'hui à 15h00 :

ASC Ouled Zouai - US Oued Amizour
IRB Berhoum - FC Bir el Arch
NRB Teleghma - JS Azazga
IRB Ain Lahdjar - Hydra AC
MB Hassi Messaoud - US Souf
AS Bordj Ghedir - MB Bouira
OM Ruisseau - SA Sétif
USM Sétif - DRB Baraki

Gr. Ouest

Aujourd'hui à partir de 15h00 :

CSR Tindouf - CRC Tiaret
CRB Hennaya - USM Oran
ZSA Témouchent - JS Emir Abdelkader
MB Sidi Chahmi - CR Témouchent
IRB Ain Hadjar - IS Tighennif
WA Mostaganem - JS Sig
CRB Sfisef - CRM Bouguirat
ICS Tlemcen - CRB Adrar

COUPE D'ALGÉRIE:

Programme des demi-finales

Programme des demi-finales de la Coupe d'Algérie de football 2019 prévues les 16 et 23 avril 2019:

Aller / 16 avril 2019:

Sétif - stade du 8 mai 1945 : ES Sétif - JSM Bejaia (17h00)
Constantine - stade Chahid Hamlaoui: CS Constantine - CR Belouizdad (17h45)

Retour / 23 avril 2019:

Bejaia - unité Maghrébine : JSM Bejaia - ES Sétif (17h00)
Alger - stade du 20 août 1955: CR Belouizdad - CS Constantine (17h00).

LIGUE 2 MOBILIS :

Carton plein pour le coach Laoufi à domicile, l'ASM Oran proche du maintien

L'ASM Oran est bien parti pour assurer son maintien en Ligue 2 professionnelle de football après sa victoire contre l'USM Annaba (2-0), mardi pour le compte de la 27^e journée, et n'aura besoin désormais que de quatre points pour atteindre son objectif. Ce succès est le quatrième de rang à domicile depuis le retour de Salem Laoufi aux commandes techniques peu après le début de la phase retour. Avant cela, l'équipe trouvait du mal pour s'imposer dans ses bases.

«Grâce à cette victoire, nous respirons désormais mieux puisqu'on gagne une place supplémentaire au classement, mais rien n'est encore joué, car il faudra encore

gagner quatre autres unités lors des trois dernières journées», a déclaré Salem Laoufi à l'APS. Les gars de M'dina J'dida pointent à la 12^e place avec 31 points, distançant de deux unités l'USM El Harrach, 14^e et troisième potentiel relégable, et laissant derrière eux le MC Saïda qui recule à la 13^e place avec 30 points.

L'ASMO souhaite se mettre à l'abri de toute mauvaise surprise dès la prochaine journée lorsqu'elle rendra visite au RC Kouba, un club qui a déjà un pied en division nationale amateur.

«On ira à Kouba avec l'objectif de s'imposer. On veut profiter de la situation difficile de l'adversaire pour en finir avec le

spectre de la relégation», a encore dit le coach oranais regrettant au passage l'attitude du public de l'ASMO qui a brillé encore une fois par son absence dans les tribunes en dépit de l'enjeu de la rencontre. «Nous avons une équipe composée dans sa majorité de joueurs très jeunes, et on aurait souhaité qu'ils soient soutenus par les fans. Il nous reste un dernier match à domicile contre l'A Boussaâda et mon souhait majeur est de voir nos supporters revenir dans les gradins car cette rencontre pourrait bien nous permettre de sceller notre maintien, après quoi, il faudra en tirer les enseignements, a-t-il poursuivi.

CAN-2019/ ALGÉRIE:

Mehdi Abeid encore absent cinq semaines



Le milieu international algérien de Dijon (L1 française) Mehdi Abeid sera encore absent pour cinq semaines, en raison d'une méchante blessure, rapportent plusieurs sites sportifs dont L'Equipe.fr. Abeid s'est blessé le 27 mars dernier, lors du match amical entre l'Algérie et la Tunisie (1-0) à Blida et souffre du quadriceps. Il devrait être tout juste rétabli pour finir la saison avec Dijon qui lutte pour le maintien.

Une absence de 3 semaines

était initialement pronostiquée mais il devrait finalement en avoir pour encore 5 semaines. Donc c'est plus grave que prévu», a ajouté la même source, citant l'entraîneur dijonnais, Antoine Kombouaré qui n'a cependant pas souhaité

évoquer une fin de saison pour son joueur.

Le coach du FC Dijon n'espère donc pas retrouver Mehdi Abeid, candidat à une participation à la Coupe d'Afrique des Nations cet été, avant le dernier match, le samedi 25 mai, à domicile contre Toulouse (38^e journée de Ligue 1).

Abeid avait été convoqué pour la première fois en sélection algérienne le 27 octobre 2014, par le coach de l'époque,

le Français Christian Gourcuff, pour la double confrontation face à l'Ethiopie et le Mali, pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2015) en Guinée-Equatoriale. Cependant, il a du renoncer à cette convocation, suite à une facture du gros orteil contracté à l'entraî-

nement la veille du match face à l'Ethiopie.

Mais le premier match officiel joué par Mehdi Abeid était le 13 juin 2015 au stade Mustapha Tchaker à Blida, contre les Seychelles pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2017).

TOURNOI DE L'UNAF (U18)/ 3^E JOURNÉE: L'Algérie domine le Kenya 5-1

La sélection algérienne de football des moins de 18 ans a écrasé son homologue Kenyan (5-1) mercredi à Alexandrie en match comptant pour la troisième journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) (U18) organisé du 6 au 14 avril dans la ville égyptienne d'Alexandrie.

Les buts des "verts" ont été inscrits par Belkheir (5e), Boukherma (19e sur penalty), Bouzidi (22e), Aoun (25e) et sais (79e sur penalty). L'unique but de l'adversaire est intervenu à la 60^e minute de la partie. Dans l'autre match de la

même journée, le Maroc a battu la Tanzanie (4-1). L'équipe algérienne avait entamé le tournoi par une victoire contre la Tanzanie sur le score de 3 à 1, avant de perdre face au Maroc (1-0).

Lors de la 4^e journée prévue hier, la sélection algérienne était exemptée. Le tournoi de l'UNAF qui regroupe cinq pays dont deux invités, le Kenya et la Tanzanie, se joue sous forme d'un mini championnat de cinq journées aux dates du 6, 8, 10, 12 et 14 avril. Le premier du groupe sera déclaré champion.

1^{re} journée (samedi 6 avril)

Egypte - Kenya 1-0
Algérie - Tanzanie 3-1

2^e journée (lundi 8 avril)

Maroc - Algérie 1-0
Egypte - Tanzanie 2-0

3^e journée (mercredi 10 avril)

Algérie - Kenya 5-1
Tanzanie - Maroc 4-1

4^e journée (vendredi 12 avril)

Kenya - Tanzanie 12h00
Egypte - Maroc 14h00

5^e journée (dimanche 14 avril)

Maroc - Kenya 12h00
Egypte - Algérie 14h00.

CAN-2019 SÉNÉGAL: Vers un forfait de Cheikh Ndoye

L'international sénégalais Cheikh Ndoye, sociétaire du SCO d'Angers (Ligue 1 française), pourrait bien manquer la 32e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2019) en Egypte (21 juin-19 juillet), en raison d'une méchante blessure, rapporte le journal Ouest-France.

Le milieu de terrain sénégalais a été diagnostiqué d'une rupture des ligaments croisés d'un genou contractée, lors du match amical contre le Mali (2-0), joué le 26 mars dernier (date FIFA).

« Pas encore de durée d'indisponibilité pour le capitaine du Sénégal, mais c'est généralement entre 6 et 9 mois d'absence pour ce genre de blessure », a ajouté la même source. Pour le moment, le club d'Angers n'a pas encore communiqué sur la situation de Cheikh Ndoye (33 ans), encore moins sur la durée de son indisponibilité.

Avant sa blessure, Cheikh Ndoye a disputé 27 matches de championnat (26 titularisations, 3 passes décisives) cette saison. A huit journées de la fin du championnat, le club angevin occupe actuellement la 12e place de Ligue 1 avec 38 points et est bien parti pour rester dans l'élite.

CAN-2019/ GUINÉE: Lancement d'un comité de soutien au Sily National

Les autorités sportives guinéennes ont lancé, mercredi à Conakry, un comité de soutien à l'équipe nationale de football, qualifiée pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2019), prévue du 21 juin au 19 juillet en Egypte, avec la participation de 24 sélections, pour une première expérience.

Présidé par le gouverneur de la ville de Conakry, Mathurin Bangoura, ce comité circulera dans les différents départements ministériels et d'entreprises dans le pays pour mobiliser des fonds en vue d'encourager la sélection nationale de Guinée.

« Pour cette première journée, nous avons été à la Primature, au ministère des Sports et au ministère des Travaux publics.

Nous avons obtenu 150 000 000 GNF », s'est réjoui le gouverneur de Conakry, Bangoura, avant de souligner que le comité continuera sa caravane jusqu'avant le mois de Ramadan. La Guinée s'était qualifiée à la CAN-2019, en première position du groupe H, avec 12 points, au même titre que la Côte d'Ivoire (11 pts), alors que Centrafrique avec 6 points et le Rwanda (2 points) ont été éliminés. La Guinée au même titre que les 23 autres qualifiées seront fixées vendredi sur leurs adversaires à cette 32e CAN en Egypte, lors du tirage au sort de la phase finale, prévu aux pieds des Pyramides de Gizeh dans la banlieue du Caire (19h00, algériennes).

APS

L'USM Bel-Abbès pose un pied en Ligue 2

L'USM Bel-Abbès a échoué dans sa première des cinq « finales » à domicile sur lesquelles l'équipe tablait pour éviter le purgatoire en concédant un nul face au NA Hussein-Dey (0-0), mercredi dans le cadre de la mise à jour de la Ligue 1 de football.

Ce nul, qui coïncide avec la première sortie de l'entraîneur Sid-Ahmed Slimani à la barre technique, a un goût d'une défaite, puisqu'il enfonce davantage le vainqueur de la précédente édition de la Coupe d'Algérie dans le bas du classement. La formation de la « Mekerra », qui a raté un penalty en deuxième période qui aurait pu lui permettre de s'accrocher à l'espoir du maintien, ferme la marche avec 20 points, avant cinq journées de la fin de la compétition.

Certes, les coéquipiers de Larbi Tabti comptent encore un match en moins, mais de l'avis des spécialistes, leurs chances de se maintenir deviennent de plus en plus minimes, eux qui accusent un retard de six points sur le 13e et premier non-relégable, le MO Béjaïa, qui a lui aussi un match en moins.

Dans l'entourage du club, la déception est grande. L'on continue, à travers la « toile bleue », de pointer un doigt accusateur vers l'ancienne direction présidée par Okacha Hasnaoui, à laquelle l'on re-



proche le limogeage de l'entraîneur Si Tahar Cherif El Ouzzani et le renvoi de certains cadres durant l'intersaison.

Le successeur de Hasnaoui, en l'occurrence Abdelghani El Hannani, a, selon les mêmes avis, sa part de res-

ponsabilité dans la situation critique que traverse l'USMBA en changeant quatre entraîneurs et libérant deux autres cadres de l'équipe lors du mercato hivernal (Lamara et Zouari). Il faut dire aussi que si la formation de la « Mekerra » se rapproche de la Ligue 2

c'est aussi à cause de son parcours très modeste à domicile. Face au NAHD, elle a encore gaspillé deux autres précieux points, portant à 19 le nombre d'unités perdues sur son terrain fétiche du stade 24-Février où elle n'a glané que 14 points sur 33 possibles.

CAN-2019 Prime de 500.000 dollars pour l'équipe du Kenya après sa qualification à la phase finale

L'équipe de football du Kenya a reçu une prime de 50 millions de shillings (500.000 dollars) suite à sa qualification pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, prévue du 21 juin au 19 juillet en Egypte, a annoncé jeudi la Fédération kényane de football (FKF).

Chaque joueur des Harambee Stars et membre du staff technique ayant contribué à la qualification de l'équipe pour la CAN2019 touchera entre

200.000 et 1 million de shillings, comme promis par le vice-président William Ruto, il y a deux ans. Le ministre des sports Kirimi Kaberia a confirmé que son département avait débloqué les fonds au profit de la Fédération.

« C'est une promesse que nous avons tenue. Nous sommes maintenant impatients de bien préparer l'équipe pour la Coupe d'Afrique des Nations en Egypte », a déclaré Kaberia.



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/4 DE FINALE RETOUR): Al-Hilal (SDN)- Etoile du Sahel (TUN) reporté

Le match devant opposer, ce dimanche à Khartoum, Al Hilal du Soudan à l'Etoile du Sahel, a été reporté par la Confédéra-

tion africaine de football à une date ultérieure, annonce la Fédération tunisienne de football, jeudi, sur sa page officielle fa-

cebook. Le report de ce match comptant pour les quarts de finale retour de la coupe de la Confédération est lié à la situa-

tion politique qui prévaut dans ce pays. Au match aller disputé la semaine dernière à Sousse, les étoilés se sont imposés 3-1.

CAN-2019 / TIRAGE AU SORT: L'Algérie dans le chapeau 2

L'Algérie est placée dans le chapeau 2 en prévision du tirage au sort de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019, hier à 19h00 au Caire, a indiqué jeudi la Confédération africaine de football (CAF) sur son compte twitter.

Outre l'Algérie, le chapeau 2 est composé de la RD Congo, du Ghana, du Mali, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée.

Le chapeau 1 est formé de l'Egypte (pays

hôte), du Cameroun, du Sénégal, de la Tunisie, du Nigeria et du Maroc.

Le chapeau 3 comprend l'Afrique du Sud, l'Ouganda, le Bénin, la Mauritanie, Madagascar et le Kenya.

Quant au chapeau 4, il est constitué du Zimbabwe, de la Namibie, de la Guinée-Bissau, de l'Angola, de la Tanzanie et du Burundi.

Les 24 qualifiés seront scindés en six

groupes de quatre.

Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les 8es de finale de la CAN-2019 qui se dérouleront du 21 juin au 19 juillet dans quatre villes égyptiennes.

Les quatre chapeaux ont été établis sur la base du classement officiel de la CAF des équipes nationales.

LIGUE 1 / MC ALGER : Dissolution du directoire (club)

Les membres du Conseil d'administration (CA) de la Société sportive par actions « Le Doyen » (SSPA) ont décidé de dissoudre la Direction collégiale, après la nomination d'Omar Ghrif en qualité de directeur général sportif du MC Alger (Ligue 1 de football), a indiqué jeudi un communiqué du CA. Cette décision des mem-

bres du Conseil d'administration intervient à l'issue de la réunion tenue mercredi, conformément aux statuts de la SSPA « Le Doyen ».

La Direction collégiale, présidée par Zoubir Bachì, avait été installée le 26 mars dernier suite à la décision du Conseil d'administration de mettre fin aux fonctions de Kamel Kaci-

Saïd qui occupait le poste de directeur sportif du MC Alger.

Le président du Conseil d'administration, Mohamed Hireche, avait évoqué mercredi à l'APS la réticence du directoire de travailler avec Omar Ghrif, suspendu à vie de toutes activités liées au football par la Fédération algérienne lors de l'été 2013 avant d'être gracié

en février 2016. Finalement, la Direction collégiale n'a tenu que 24 heures depuis la nomination de Ghrif avant d'être dissoute.

A l'issue de la 25e journée de Ligue 1, le MC Alger occupe la 4e place avec un total de 38 points et un match en moins à disputer face au CS Constantine.

UN TALENT DE FLAMENGO ARRIVE GRATUITEMENT

La Juventus a mis la main sur Wesley, jeune talent brésilien en provenance du Flamengo. Latéral droit prometteur, comparé à Dani Alves, il a été l'un des protagonistes du Brésil U17 (20 matchs) qui a remporté le championnat sud-américain U17 de la CONMEBOL. Il s'entraînera pour le moment avec les U23 de la Juventus, puis le club décidera probablement de l'envoyer en prêt pour s'acclimater à la Serie A et accumuler du temps de jeu.



EMERY ENCENSE RAMSEY

Suite à sa belle prestation hier soir, le milieu de terrain a reçu les louanges de son entraîneur.

Auteur du premier but hier soir face à Naples, Aaron Ramsey a conclu une action de toute

beauté de la part des Gunners. Face à une équipe qu'il affrontera bientôt plus fréquemment, le Gallois a montré le chemin de la victoire, acquise par Arsenal à domicile dans ce choc des quarts de finale de Ligue Europa. "Il a été énorme." lâchait hier Unai Emery, dans des propos rapportés par SkySports. "Je pense qu'il veut réaliser quelque chose d'important avec nous. Ici, avec nos supporters, il nous a donné plus que ce dont il était capable, pas seulement individuellement mais en se montrant collectif. Il est tourné vers Arsenal, et Arsenal seulement."

Aaron Ramsey joue sa dernière saison à Arsenal. En fin de contrat, le joueur et sa direction n'ont pas trouvé d'accord pour une prolongation, et le Gallois s'est engagé en faveur de la Juventus, qu'il rejoindra cet été.

Dybala aurait fixé une condition pour son avenir !

Indécis concernant son avenir, Massimiliano Allegri pourrait cependant prolonger son contrat à la Juventus, ce qui scellerait le destin de Paulo Dybala à la Vieille Dame qui pourrait rebondir au Real Madrid.

Paulo Dybala figurera-t-il au sein de l'effectif bianconeri la saison prochaine ? Depuis l'arrivée de Cristiano Ronaldo l'été dernier, La Joya a peu à peu témoigné de la diminution de son temps de jeu. Ces derniers temps, le numéro 10 de la Juventus a souvent été écarté du onze de départ de Massimiliano Allegri, à l'image du ¼ de finale de Ligue des champions face à l'Ajax Amsterdam mercredi (1-1). L'avenir de Dybala s'écrit en pointillés du côté de la Vieille Dame alors que le Real Madrid se pencherait sur ce dossier, mais son départ ne serait pas acté. Du moins pour le moment. C'est en effet ce qu'explique Calciomercato.com. D'après le portail transalpin, Massimiliano Allegri jouerait un rôle primordial dans la suite des opérations pour Paulo Dybala. En effet, le technicien italien dispose d'un contrat courant jusqu'en juin 2020, et devrait rencontrer la direction turinoise en mai et en juin pour mettre les choses au clair pour son avenir. Si un accord venait à être trouvé et qu'une prolongation était signée pour Allegri, Dybala choisirait de partir, la relation entre les deux hommes étant au plus mal toujours selon les informations du média, qui assure qu'une offre de 100M€ conviendrait au comité de direction de la Juve. Ce qui confirmerait la tendance que Tuttosport dessinait dernièrement. Reste à savoir si le Real Madrid profitera de cette occasion pour lancer les grandes manœuvres.

Matuidi fixé sur son sort

Plus de peur que de mal pour Blaise Matuidi, mercredi. Touché au mollet gauche lors du déplacement de la Juventus à Amsterdam (1-1) en Ligue des champions et contraint de sortir à un quart d'heure de la fin du match, le Français semble s'être arrêté à temps.

A en croire Sky Sports, s'il manquera à coup sur la réception de SPAL ce week-end en Serie A, le champion du monde tricolore pourrait même être rétabli pour le match retour face à l'Ajax, mardi.



Hazard : «Le football a besoin de Zidane»

Courtesy par le Real Madrid, Eden Hazard continue de rester évasif sur son avenir malgré les éloges qu'il tresse à Zinedine Zidane.

Le retour de Zinedine Zidane sur le banc du Real Madrid a fait l'effet d'une bombe sur la planète football. Adulé par les supporters Merengue, le comeback de l'entraîneur français a également ravi les stars du vestiaire madrilène mais pas seulement. Du côté de Chelsea, Eden Hazard a été particulièrement content du retour de ZZ comme il l'a confié au micro de RMC Sport. "En tant que supporter de Zidane à l'époque, j'étais très content qu'il revienne parce que le football a besoin de Zidane. Pour le Real c'est bien, pour les supporters du Real c'est bien. Mais pour les autres équipes, un peu moins parce que le Real Madrid avec Zinedine Zidane gagne beaucoup, donc ce sera compliqué". Annoncé de plus en plus proche de la Casa Blanca, l'international belge est cependant resté très évasif au moment d'évoquer son avenir.

INITIATIVE ALGÉRIENNE
POUR UNE RÉUNION
TRIPARTITE SUR
LA LIBYE :

Boukadoum s'entretient avec son homologue libyen



Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a eu, mercredi soir, un entretien téléphonique avec son homologue libyen, Mohamed Tahar Siyala, au cours duquel le chef de la diplomatie algérienne a renouvelé «la solidarité pleine et entière de l'Algérie avec le peuple libyen frère», indique jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. «Dans le cadre des efforts déployés par l'Algérie pour aider à mettre fin à l'escalade militaire en Libye, M. Sabri Boukadoum, ministre des Affaires étrangères, a eu, dans la soirée d'hier mercredi 10 avril, un entretien téléphonique avec son homologue libyen, M. Mohamed Tahar Siyala, au cours duquel le chef de la diplomatie algérienne a renouvelé la solidarité pleine et entière de l'Algérie avec le peuple libyen frère», précise la même source.

M. Boukadoum a fait part à M. Siyala «de la grande préoccupation de l'Algérie face aux dangers qui guettent la Libye et toute la région, du fait de la grave détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays frère», réitérant l'appel à la retenue lancé par l'Algérie à toutes les parties libyennes, les exhortant à «favoriser la voie du dialogue et de la réconciliation». Il a également informé le ministre libyen des Affaires étrangères de l'initiative algérienne à convoquer, sans délais, la tripartite composée des pays voisins (Algérie, Tunisie et l'Égypte) et l'a «mis au courant de la quintessence des entretiens téléphoniques qu'il a eus à ce sujet, dans la même journée, avec ses homologues de Tunisie, M. Khemaies Jhinaoui, et d'Égypte, M. Sameh Chokri, ainsi qu'avec M. Ghasan Salame, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye». Pour sa part, M. Siyala a exprimé «sa haute appréciation des efforts de l'Algérie pour transcender la situation difficile que traverse son pays, réitérant la reconnaissance à l'Algérie pour ses positions solidaires et constantes aux côtés du peuple libyen», conclut le communiqué.

PRÉSIDENTE

Le chef de l'Etat reçoit M. Bedoui

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a reçu, jeudi au siège de la Présidence de la République à Alger, le Premier ministre, M. Noureddine Bedoui.

Cette audience intervient deux jours après la prise de fonctions de chef d'Etat par M. Bensalah et au lendemain de la signature du décret portant convocation du corps électoral pour l'élection présidentielle prévue le 4 juillet prochain.



Bensalah : «Le gouvernement doit veiller au bon fonctionnement de l'administration et des services publics»

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a insisté, jeudi à Alger, «pour que le gouvernement veuille au bon fonctionnement de l'administration et des services publics», indique un communiqué de la présidence de la République. Lors de l'audience qu'il accordée au Premier ministre, Noureddine Bedoui, le

chef de l'Etat a «donné ses orientations relatives à l'action gouvernementale, comme il a insisté pour que le gouvernement veuille au bon fonctionnement de l'administration et des services publics. Il a également instruit le Premier ministre à l'effet d'accorder une attention particulière à la prise en

charge des besoins des citoyennes et des citoyens», précise le communiqué. L'entretien a permis, en outre, de passer en revue «la situation générale dans le pays et les principales activités gouvernementales, depuis l'installation du nouveau gouvernement», ajoute la même source.

UGTA :

La date du 13^e congrès avancée, Sidi Saïd non candidat

Le 13^e congrès de L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) se tiendra avant sa date prévue, a déclaré jeudi à Oran le secrétaire général du syndicat, Abdelmadjid Sidi Saïd précisant qu'il n'avait aucune intention de se représenter pour un nouveau mandat.

«Le mandat actuel prendra fin le 10 janvier 2020, toutefois nous avons décidé d'avancer la date de l'organisation du 13^e congrès de l'UGTA», a déclaré M. Sidi Saïd à l'APS en marge d'une réunion de coordination à huit-clos regroupant les membres du comité exécutif national de l'UGTA.

«Nous avons convenu de créer une commission nationale de préparation du 13^e congrès, qui tiendra, le 27 avril courant, une réunion pour mettre les mécanismes et les mesures préparatifs du congrès ainsi que la date exacte de sa tenue», a-t-il souligné, ajoutant «j'affirme que je ne me présenterai pas candidat pour diriger l'UGTA».

Selon M. Sidi Saïd, il a été décidé, à l'unanimité lors de cette réunion de coordination organisée au complexe «Les Andalouses» (Oran) par les membres du comité exécutif de l'UGTA, de continuer à respecter le règlement intérieur ainsi que le statut particulier de la Centrale syndicale.

Il est également attendu de poursuivre le travail dans ce sens principalement dans son volet sanctions. En outre, différentes mesures et procédures techniques relatives à la préparation du congrès ont été abordées lors de cette rencontre.

Par ailleurs, et dans une déclaration écrite, la direction nationale de l'UGTA a estimé «qu'elle ne peut demeurer indifférente face à cette période charnière que traverse l'Algérie dans son histoire contemporaine». «L'UGTA qui a acté le cri de cœur des manifestations, en particulier de notre jeunesse formidable exprimant une grande ambition pour l'Algérie, tient à saluer le civisme et le patriotisme qui ont émaillé les marches citoyennes et populaires», a-t-on ajouté dans cette déclaration signée par le secrétaire général de la Centrale syndicale, Abdelmadjid Sidi Saïd.

Pour lui «l'expression populaire est exemplaire et doit être imprégnée par le souci majeur d'une transition pacifique, démocratique et sereine, dont le seul acteur est le peuple algérien souverain».

Il a estimé, à cet égard, que «le besoin du changement est devenu nécessaire, comme il est évident qu'il doit se construire à travers un dialogue empreint de sagesse d'une solution consensuelle permettant de faire émerger l'édification d'une nouvelle république en harmonie avec les aspirations du peuple». Au passage, l'UGTA a tenu à rappeler que «son engagement aux côtés de l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est «le fruit des multiples acquis économiques et sociaux engrangés par le monde du travail dans le cours du processus de la reconstruction nationale dans la paix».

MÉDIAS

M^{me} Cherid nouvelle directrice générale de la Radio algérienne

Mme Nacera Cherid a été nommée jeudi directrice générale de la Radio algérienne en remplacement de M. Chabane Lounakel, qui a fait valoir son droit à la retraite, a-t-on appris auprès de la ce média public. Mme Cherid, qui a exercé en tant que directrice de la Chaîne III depuis début décembre 2018, a gravi les échelons en assurant le poste de rédactrice en chef, puis directrice de cette même Chaîne. Elle a également occupé le poste



de chef de cabinet au ministère de la Communication puis directrice de la communication institutionnelle.

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ : 4 orpailleurs arrêtés à Bordj Badji Mokhtar et 30 quintaux de cuivre saisis à Ouargla

Quatre orpailleurs ont été arrêtés jeudi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Bordj Badji Mokhtar, tandis que trente quintaux de cuivre ont été saisis par un autre détachement de l'ANP à Ouargla, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 11 avril 2019, à Bordj Badji Mokhtar (6^{ème} Région militaire), quatre (4) orpailleurs et saisi sept (7) groupes électrogènes et trois (3) marteaux piqueurs, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a saisi trente (30) quintaux de cuivre à Ouargla (4^e RM)», précise le communiqué. Dans le même cadre, un détachement de l'ANP, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie

nationale, «ont appréhendé à Tlemcen (2^e RM), deux (2) narcotraffiquants et saisi 8,8 kilogrammes de kif traité et un véhicule touristique, alors que quatre (4) individus ont été arrêtés à Aïn Témouchent (2^e RM), en leur possession des faux billets de banque en monnaie nationale s'élevant à plus de 51 millions de centimes et des équipements informatiques». Aussi, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi, à El-Oued (4^e RM), 147 caméras intelligentes avec leurs accessoires», note la même source. Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP «ont déjoué des tentatives de contrebande de 5,087 litres de carburants à Souk-Ahras, Tébessa et El-Taref (5^e RM), tandis que dix (10) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen», ajoute le communiqué.

11 orpailleurs arrêtés à Tamanrasset et In Guezzam

Onze (11) orpailleurs ont été arrêtés dans des opérations distinctes menées mercredi, à Tamanrasset et In Guezzam, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également saisi 6 détecteurs de métaux, a indiqué jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 10 avril 2019, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset et In Guezzam (6^e Région militaire), onze (11) orpailleurs et saisi six (6) broyeurs de pierres, deux

(02) téléphones satellites, ainsi que trois (03) véhicules tout-terrain et une quantité de différentes pièces de rechange», précise jeudi la même source. Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi, à Aïn Témouchent (2^e RM, (5,4) kilogrammes de kif traité, alors que (1.870) comprimés psychotropes ont été saisis à In Guezzam (6^e RM)». Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, un détachement de l'ANP «a arrêté (6) immigrants clandestins de différentes nationalités, à In Amenas (4^e RM)», rapporte également le communiqué du MDN.